



# Assemblée générale

Distr. générale  
25 janvier 2013  
Français  
Original : anglais

**Soixante-septième session**  
Point 164 de l'ordre du jour  
**Financement des activités découlant de la résolution  
1863 (2009) du Conseil de sécurité**

## **Budget du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### **Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats prévus .....	5
A. Vue d'ensemble .....	5
B. Hypothèses de planification et activités d'appui de la Mission .....	5
C. Coopération entre missions de la région .....	11
D. Partenariats et coordination avec les équipes de pays .....	12
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats .....	13
II. Ressources financières .....	35
A. Vue d'ensemble .....	35
B. Gains d'efficacité .....	36
C. Taux de vacance de postes .....	36
D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome .....	37
E. Formation .....	38
F. Services de détection des mines et de déminage .....	39
G. Centre de services régional d'Entebbe : ressources financières .....	40

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (7 mai 2013).

13-21924\* (F) 070513 070513



Merci de recycler 



---

III.	Analyse des variations .....	41
IV.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre .....	44
V.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 66/264 et 66/280 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale, à celles du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et à celles du Bureau des services de contrôle interne .....	45
A.	Assemblée générale .....	45
B.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. ....	47
C.	Comité des commissaires aux comptes .....	54
Annexes		
I.	Définitions .....	57
II.	Organigrammes .....	58

## Résumé

Le présent rapport porte sur le budget du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014, dont le montant s'élève à 448 439 200 dollars.

Les succès militaires enregistrés dans le centre-sud de la Somalie par les forces de sécurité du Gouvernement fédéral de transition et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et l'évolution de la situation politique, qui a abouti à la fin de la période de transition, auront une incidence notable sur les opérations de la Mission. Le Bureau d'appui renforcera ses effectifs et sa base de soutien logistique à Mogadiscio en vue d'améliorer la coordination et la mise en œuvre du dispositif d'appui à la Mission, qui est de plus en plus complexe. Il consolidera les plateformes logistiques de secteur du centre-sud de la Somalie et construira de nouveaux camps pour les contingents de la Mission.

Pour l'exercice 2013/14, le budget global proposé pour l'UNSOA s'élève à 448 439 200 dollars, ce qui représente une augmentation de 11,5 millions de dollars, ou 2,6%, par rapport au budget pour l'exercice 2012/13, qui était de 436 905 000 dollars. Les prévisions de dépenses relatives aux agents en tenue sont inférieures au montant alloué pour l'exercice 2012/13 de près de 5,4 millions de dollars, principalement du fait de la diminution des ressources nécessaires au déploiement du matériel appartenant aux contingents, dans la mesure où il est prévu que tout ce matériel soit déployé d'ici au 30 juin 2013. Les prévisions de dépenses relatives au personnel civil et les dépenses opérationnelles sont supérieures aux montants alloués pour l'exercice 2012/13 de 2,9 millions et 14 millions de dollars, respectivement. L'augmentation prévue des dépenses au titre du personnel civil est imputable essentiellement aux 26 nouveaux postes qu'il est proposé de créer pour l'exercice 2013/14. Celle des dépenses opérationnelles s'explique essentiellement par la prévision des dépenses relatives aux installations et à l'infrastructure des services de gestion des camps, établis à Mogadiscio, qui appuient les agents civils et en tenue, ainsi qu'aux opérations aériennes de livraison de matériel et de ravitaillements à la composante aérienne de la Mission, établie en Somalie, et à la hausse des coûts de location et de fonctionnement des hélicoptères.

Le budget couvre le déploiement de 241 membres du personnel recruté sur le plan international et de 160 membres du personnel recruté sur le plan national pour appuyer les effectifs autorisés de l'AMISOM, à savoir 17 191 militaires, 260 officiers de police et 280 membres d'unités de police constituées.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice 2013/14 et l'objectif du Bureau d'appui est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, consacrés à la composante appui. Les effectifs du Bureau ont été déterminés dans la composante appui.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence, s'il y a lieu, aux produits spécifiques prévus par l'entité d'appui.

**Ressources financières**(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire va du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie	Dépenses (2011/12)	Montant alloué (2012/13)	Dépenses prévues (2013/14)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Personnel militaire et de police	58 374,5	104 224,7	98 850,5	(5 374,2)	(5,2)
Personnel civil	32 347,5	42 044,0	44 966,1	2 922,1	7,0
Dépenses opérationnelles	197 035,4	290 636,3	304 622,6	13 986,3	4,8
<b>Montant brut</b>	<b>287 757,4</b>	<b>436 905,0</b>	<b>448 439,2</b>	<b>11 534,2</b>	<b>2,6</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	3 294,2	3 350,8	3 798,2	447,4	13,4
<b>Montant net</b>	<b>284 463,2</b>	<b>433 554,2</b>	<b>444 641,0</b>	<b>11 086,8</b>	<b>2,6</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>287 757,4</b>	<b>436 905,0</b>	<b>448 439,2</b>	<b>11 534,2</b>	<b>2,6</b>

**Ressources humaines<sup>a</sup>**

	Contingents	Police de l'AMISOM	Unités de police constituées de l'AMISOM	Personnel recruté sur le plan international	Personnel recruté sur le plan national <sup>b</sup>	Emplois de temporaires <sup>c</sup>	Total
<b>Personnel militaire</b>							
Effectif approuvé 2012/13	17 181	270	280	–	–	–	<b>17 731</b>
Effectif proposé 2013/14	17 191	260	280	–	–	–	<b>17 731</b>
<b>Variation nette</b>	<b>10</b>	<b>(10)</b>	–	–	–	–	–
<b>Composante</b>							
Appui logistique (Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM)							
Postes approuvés 2012/13	–	–	–	223	152	–	<b>375</b>
Postes proposés 2013/14	–	–	–	235	157	1	<b>393</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>18</b>
Centre d'appui régional, Entebbe							
Postes approuvés 2012/13	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2013/14	–	–	–	5	3	–	<b>8</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	<b>5</b>	<b>3</b>	–	<b>8</b>
<b>Total</b>							
Postes approuvés 2012/13	–	–	–	223	152	–	<b>375</b>

	Contingents	Police de l'AMISOM	Unités de police constituées de l'AMISOM	Personnel recruté sur le plan international	Personnel recruté sur le plan national <sup>b</sup>	Emplois de temporaires <sup>c</sup>	Total
Postes proposés 2013/14	–	–	–	240	160	1	401
<b>Variation nette</b>	–	–	–	<b>17</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>26</b>

<sup>a</sup> Effectif maximum autorisé ou proposé.  
<sup>b</sup> Administrateurs et agents des services généraux.  
<sup>c</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre IV du présent rapport.

## **I. Mandat et résultats prévus**

### **A. Vue d'ensemble**

1. Le mandat du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1863 (2009). La plus récente prorogation de ce mandat, qui court jusqu'au 7 mars 2013, a été autorisée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2073 (2012).

2. Le mandat du Bureau d'appui, qui est d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général consistant à continuer de fournir un dispositif d'appui logistique à la Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM), a été établi par le Conseil dans sa résolution 1863 (2009), et étendu dans ses résolutions 2010 (2011), 2036 (2012) et 2073 (2012).

3. Dans le cadre de cet objectif général, le Bureau d'appui contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ces tableaux sont consacrés à la composante appui et découlent de son mandat.

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat du Bureau d'appui, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs du Bureau ont été attribués à la composante appui. La variation des effectifs par rapport au budget de l'exercice 2012/13 est analysée au niveau de cette composante.

### **B. Hypothèses de planification et activités d'appui de la Mission**

5. Le Bureau d'appui continue de s'acquitter de son mandat, consistant à fournir un dispositif d'appui logistique à l'AMISOM, notamment en renforçant les capacités logistiques de la Mission et en lui permettant de fonctionner plus efficacement à Mogadiscio et dans d'autres sites du centre-sud de la Somalie.

6. Les succès militaires enregistrés par les forces de sécurité du Gouvernement fédéral de transition et l'AMISOM dans le centre-sud de la Somalie (notamment la libération de Kismaayo, Baidoa et Belet Weyne), et l'évolution de la situation politique, qui a abouti à la fin de la période de transition, auront d'importantes répercussions sur les opérations de la Mission. La période de transition, qui a duré huit ans, a pris fin le 10 septembre 2012. L'adoption d'une nouvelle constitution provisoire, la formation d'un nouveau Parlement et la nomination d'un nouveau Président ont ouvert une nouvelle période, dite « intérimaire » (2012-2016), et une phase de stabilisation et de consolidation de la paix. Compte tenu de ces faits, il est prévu que l'AMISOM consolide et renforce sa présence dans le centre-sud de la Somalie, et que l'UNSOA lui apporte un soutien organisé en trois phases. La phase I, actuellement en cours et devant s'achever à la fin de mars 2013 avec l'ouverture des principales voies d'approvisionnement des secteurs 3 et 4, est centrée sur le renforcement tactique et le réapprovisionnement, l'AMISOM exerçant la majorité des activités d'appui dans ces secteurs. Tout au long de cette période, l'UNSOA renforcera ses effectifs à Mogadiscio, en vue d'améliorer la coordination et la mise

en œuvre du dispositif d'appui, qui est de plus en plus complexe du fait de l'extension du quartier général des forces de l'AMISOM, et, de façon significative, de sa base de soutien logistique. La phase II, qui devrait s'achever à la mi-2013, se caractérisera par la construction, par l'UNSOA, de nouvelles plateformes logistiques de secteur gérées par du personnel des Nations Unies, et par le déploiement et la mise en œuvre opérationnelle au niveau local d'entreprises sous-traitantes. De nouveaux contrats portant sur toute une gamme de services seront conclus pour appuyer l'AMISOM. Pendant la phase III, postérieure à juillet 2013, l'UNSOA consolidera les plateformes de secteur en déployant des bataillons et des compagnies dans de nouveaux sites, sur la base d'un réseau en étoile. L'AMISOM aura besoin de davantage de logements pour les bataillons permanents dans les postes de commandement de secteur de Baidoa, Belet Weyne et Kismaayo, car ses opérations pourraient devenir plus statiques à mesure qu'elle contiendra et réduira, avec le Gouvernement fédéral somalien, l'efficacité opérationnelle des éléments antigouvernementaux.

7. L'UNSOA poursuivra l'exécution de son programme de construction, notamment la construction d'une nouvelle infrastructure permanente sur les sites opérationnels essentiels. Des installations permanentes en préfabriqué, notamment des bureaux, des entrepôts, des ateliers militaires et des aires de stationnement, et l'amélioration de la sécurité et de l'accessibilité des périmètres complèteront la position tactique de l'AMISOM dans le centre-sud de la Somalie. La stabilisation de la situation permettra à l'UNSOA de fournir les services d'appui essentiels aux bataillons et aux compagnies déployés dans les secteurs. Grâce à l'installation de véhicules frigorifiques, d'entrepôts, de points de distribution de carburant et d'équipements permettant l'approvisionnement en eau courante, son stockage et sa distribution dans les sites des postes de commandement, le personnel de la Mission vivra dans de meilleures conditions et le nombre de réparations de véhicule et les risques d'attaque diminueront. Le Bureau d'appui sera également plus à même de tenir compte de l'environnement.

8. L'UNSOA renforcera sa principale base d'appui de Mogadiscio ainsi que les plateformes logistiques de secteur de Kismaayo, Baidoa et Belet Weyne, afin d'être en mesure d'appuyer l'AMISOM en mesure voulu. Le niveau de son infrastructure à Mombasa ne sera toutefois pas modifié en 2013/14 du fait de la nécessité d'appuyer le secteur 2 par la route venant du Kenya et de maintenir, dans un environnement à faible risque, des capacités de repli au cas où l'environnement opérationnel somalien changerait brusquement. Les effectifs de la base d'appui de Mombasa seront réduits, du fait de la mutation du personnel recruté sur le plan international à la base avancée de Mogadiscio, qui est en cours de construction. En matière de services, la stratégie générale de recours au secteur privé sera maintenue et l'UNSOA demandera à des entreprises commerciales de fournir la plupart des services fournis sur le théâtre des opérations. Les services administratifs et techniques continueront d'être fournis au Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS), à Nairobi, Mogadiscio, Garowe et Hargeisa, concomitamment à l'appui apporté à l'AMISOM.

9. Le programme de construction de camps militaires suivra celui du déploiement du personnel de l'AMISOM dans le centre-sud de la Somalie et a été établi conformément à ce qui est réalisable pendant la période considérée. L'UNSOA envisage d'achever la première phase, c'est-à-dire la construction de logements pour 2 550 agents (l'équivalent de trois camps de bataillon) dans divers sites, selon des

modalités différentes suivant le concept d'opérations de l'AMISOM pour 2013/14. Dans la mesure du possible, les camps militaires seront construits en fonction des normes de l'organisation en modules de la stratégie globale d'appui aux missions, de sorte qu'ils comprendront un périmètre de sécurité et un contrôle à l'entrée, des logements, des bureaux et des centres médicaux en dur; des sanitaires; des systèmes d'approvisionnement en eau courante et de stockage et de distribution de l'eau; des points permanents d'alimentation électrique; des installations de traitement des eaux usées; des points permanents d'approvisionnement en carburant et des entrepôts. Le reste des camps militaires demeurera tactique et sera protégé par des mesures temporaires de sécurité des périmètres (centres de résistance, barrières de type Jersey, murs pare-souffle Hesco Bastion délimités et fils de fer barbelés) et équipé de tentes servant de logements, de bureaux et de centres médicaux, de sanitaires, de groupes électrogènes, de réservoirs souples d'eau et de carburant et de conteneurs maritimes pour le stockage. L'UNSOA construira dans certains camps de bataillon permanents des entrepôts et des ateliers supplémentaires, qui leur permettront de stocker du matériel de réserve en attendant l'installation des plateformes et de ravitailler sans délai les unités du sous-secteur en cas d'urgence. Du personnel contractuel chargé de l'entretien et des réparations sera engagé pour intervenir dans chacun des secteurs dont les routes nécessitent des travaux. L'UNSOA fournira également à tous les camps permanents des services de gestion des installations, qui veilleront à ce que les installations permanentes soient entretenues et réparées et demeurent efficaces sur le plan opérationnel pendant la durée prévue de leur existence. Les grands projets de construction ci-après, dont la valeur dépasse 1 million de dollars, figurent dans le budget 2013/14 : a) la première phase de la construction, dans les secteurs 1 à 4, de camps militaires pouvant accueillir trois bataillons, pour un montant estimé à 15,3 millions de dollars; b) la construction, dans les secteurs 2 à 4, de trois plateformes de secteur, pour un montant estimé à 3,6 millions de dollars; c) l'exploitation, par des opérateurs extérieurs, d'un parc de matériel et d'équipements lourds, pour un montant de 2,1 millions de dollars, établi sur la base d'un contrat existant portant sur des services analogues.

10. L'UNSOA devra remplacer les équipements de transport, donnés ou appartenant à l'ONU, qui sont usagés, en s'approvisionnant auprès de missions de maintien de la paix qui ont des stocks excédentaires et en demandant de nouveaux fonds aux donateurs. Les services de transport continueront de fournir, en temps voulu, les pièces détachées pour les équipements de l'AMISOM et ceux appartenant à l'ONU (notamment les équipements spécifiques tels que les bateaux et le matériel de manutention), dans le cadre de contrats à long terme. Il est nécessaire d'augmenter les volumes de pièces de rechange, les équipements de l'AMISOM étant souvent vétustes et exposés à des conditions climatiques et opérationnelles difficiles. Les services contractuels de maintenance correspondant à la gestion des réparations, de l'entreposage et des pièces de rechange seront conservés au sein de chaque plateforme de secteur.

11. Compte tenu de la difficulté de la situation en matière de sécurité, l'appui des services médicaux reste une priorité. Il y aura des formations de soutien sanitaire de niveau II dans les secteurs 1, 2 et 3 et une formation de niveau I+ dans le secteur 4. Chaque bataillon devrait être déployé avec une capacité organique de niveau I dotée de tout le personnel voulu pour assurer le fonctionnement de deux équipes médicales avancées. L'UNSOA remplacera autant que de besoin le matériel acquis au cours des périodes précédentes et fournira les médicaments et autres produits



nécessaires aux 17 731 agents en tenue. Les services aériens commerciaux (avions et hélicoptères) d'évacuation sanitaire vers les plateformes de secteur ou vers Nairobi continueront, avec l'appui d'hélicoptères militaires, d'être assurés partout en Somalie. L'UNSOA fournira des services de niveau III et IV au Kenya et en Afrique du Sud. Les services commerciaux d'urgence médicale de l'ONU établis à l'aéroport international de Mogadiscio continueront de soigner le personnel de l'ONU, d'appuyer le renforcement des capacités de l'AMISOM et d'aider celle-ci à s'occuper du grand nombre de victimes résultant des opérations militaires.

12. L'appui que l'UNSOA fournit en matière d'informatique et de communications sera centré sur le renforcement des réseaux stratégiques et de combat de l'AMISOM à Mogadiscio (TETRA) et dans les secteurs (HF/VHF), ainsi que des secteurs vers le quartier général de la Force, à Mogadiscio, et le siège de l'UNSOA, à Nairobi.

13. Le contrat clefs en main concernant la fourniture de rations alimentaires, dont l'entrée en vigueur est prévue en 2012/13, permettra d'assurer que la nourriture soit livrée dans les sites où sont déployés des bataillons, à Mogadiscio et alentours. Un nouveau contrat devant permettre que des rations soient livrées aux bataillons établis dans le centre-sud de la Somalie est en cours d'élaboration. En outre, l'UNSOA fournira, entretiendra, réparera et remplacera le matériel de restauration appartenant à l'ONU, tout en veillant à ce qu'il ne fonctionne pas au charbon de bois. Dans le cadre du contrat en vigueur relatif au carburant, quatre nouveaux points de distribution de carburant seront établis, de sorte que chaque secteur dispose de suffisamment de points pour approvisionner les opérations. L'UNSOA a pour objectif de fournir régulièrement à l'ensemble de la force la quantité de tentes, de jerricanes et d'autres articles essentiels dont elle a besoin et de les remplacer conformément à un calendrier convenu. Les services de restauration des civils, des membres de la police et des officiers d'état-major de l'AMISOM ainsi que du personnel de l'ONU travaillant au complexe de l'UNPOS et de l'UNSOA continueront d'être assurés.

14. L'UNSOA prévoit de fournir des services aériens par avion ou par hélicoptère reposant, pour les opérations menées en Somalie, sur des contrats d'affrètement à long terme signés avec des compagnies basées à Mogadiscio et, pour les services internationaux à destination ou au départ de la Somalie, sur des accords commerciaux d'appoint ou à la demande. Les mouvements stratégiques, tels que la relève ou le déploiement d'agents en tenue, seront coordonnés par les services du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, qui utiliseront les moyens de transport aériens régionaux.

15. Dans la zone d'opérations de l'AMISOM, le transport de marchandises vers les plateformes de secteur sera principalement assuré par des entreprises commerciales, par voie aérienne, maritime ou terrestre, avec la possibilité d'approvisionner les bataillons par voie aérienne ou terrestre. Les voies maritime et terrestre resteront les principaux modes de transport des marchandises. Les secteurs 1, 3 et 4 seront desservis par le port de Mogadiscio et par voie terrestre. Le secteur 2 sera desservi par le port de Kismaayo et, à partir du Kenya, par voie terrestre. L'UNSOA prévoit d'utiliser deux navires par mois en moyenne, de Mombasa vers Mogadiscio et Kismaayo. Les capacités d'appui de l'AMISOM compléteront les services commerciaux dans la mesure du possible et autant que de besoin. Les services spécialisés, tels que ceux des terminaux ou d'enregistrement, seront assurés par du personnel fourni par l'AMISOM et des compagnies commerciales.

16. Les dépenses liées aux capacités d'atténuation des effets des engins explosifs improvisés, permettant d'appuyer les déplacements, seront inscrites au budget de l'exercice 2013/14, notamment les capacités de base permettant de réduire les menaces pesant sur les convois terrestres. Dans la mesure où l'UNSOA utilise les voies aérienne et terrestre pour assurer le réapprovisionnement et mener ses opérations, des capacités de vérification des itinéraires ont été ajoutées, et la lutte antimines a été réorganisée pour mieux répondre, dans chacun des quatre secteurs, aux attaques menées contre les convois au moyen d'engins explosifs improvisés. En vue de renforcer la sécurité et d'améliorer la gestion des stocks, le Service de la lutte antimines (SLAM) fournira une expertise technique relative à la construction et à la gestion d'entrepôts de munitions et d'armes. L'assistance technique internationale sera réorganisée en 2013/14 de manière à couvrir le secteur 4. C'est à partir de la Somalie que l'appui en matière de gestion des explosifs sera fourni à l'AMISOM, des capacités minimales de liaison et d'achat étant établies à Nairobi.

17. Aucun crédit n'avait été prévu dans le budget 2012/13 pour le déploiement de personnels de l'UNSOA dans les nouveaux secteurs du fait des conditions de sécurité. L'augmentation nécessaire de l'appui apporté en 2013/14 au centre-sud de la Somalie sera telle que l'UNSOA devra déployer davantage de ressources humaines dans les secteurs 2, 3 et 4, en y établissant des normes minimales de sécurité opérationnelle, y compris celles applicables au domicile, conformes à l'accord conclu pour 2012/13.

18. L'AMISOM continue d'opérer en matière de sécurité dans un environnement, dans lequel elle ne dispose que d'un appui de base de l'ONU sous forme de rations, carburant, eau et matériel de défense, fourni dans certains cas. Les conditions actuelles de sécurité des secteurs récemment créés limitent les capacités d'action du personnel de l'ONU sur le théâtre des opérations et empêchent l'UNSOA de fournir son appui en utilisant les processus et procédures usuels établis par l'ONU, qui impliquent un contrôle direct de l'Organisation sur ces activités. Le Bureau d'appui continuera d'être étoffé, de s'appuyer sur son expérience et de fournir un appui aux contingents déployés dans les conditions décrites plus haut. Aux fins de l'exécution de son mandat, il reste nécessaire de recourir à la gestion à distance, de tirer parti des éléments de soutien militaires et de les former et de conclure des contrats avec des prestataires de services (compagnies commerciales et entrepreneurs ou consultants individuels).

19. La composition de l'UNSOA sera modifiée, un plus grand nombre de membres du personnel civil devant être déployé en Somalie à tous les niveaux. Cela permettra au quartier général de la Force de l'AMISOM et à l'UNSOA de procéder à des activités de planification et de coordination complexes et d'améliorer la rentabilité et l'efficacité des solutions d'appui, comparativement à celles mises en œuvre depuis le Kenya.

20. L'UNSOA s'articulera autour d'un quartier général établi à Nairobi, centré sur les fonctions de police, de gestion financière, de planification stratégique et d'administration, d'une base d'appui établie à Mombasa et des services opérationnels établis en Somalie, gérant les activités relatives à la mise en œuvre et à la tactique des opérations.

21. Les services opérationnels établis en Somalie seront renforcés par de nouveaux personnels, de nouvelles fonctions et un réaménagement de la structure hiérarchique, qui mettra l'accent sur l'exécution du mandat sur le théâtre des

opérations. En outre, l'UNSOA prévoit d'établir sa principale base logistique à Mogadiscio, ce qui implique d'y muter du personnel actuellement en poste à Mombasa.

22. La base d'appui de Mombasa continuera d'assurer les services centraux d'appoint relatifs à l'entreposage, à la formation et aux technologies de l'information et de la communication et l'UNSOA transférera des fonctions et du personnel au centre de services régional d'Entebbe.

23. Au total, les effectifs seront plus nombreux à Mogadiscio et diminueront d'autant à Nairobi et à Mombasa. Le déploiement de nouveaux agents en Somalie aura des répercussions sur les coûts liés au personnel civil du fait des primes de sujétion, de mobilité et de danger.

24. Pour l'exercice 2013/14, il est proposé d'augmenter les effectifs civils de l'UNSOA de 26 postes et emplois temporaires, ainsi qu'il est indiqué ci-après : a) création de 20 postes suite au transfert de fonctions relevant du budget du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS), afin de regrouper sous un commandement unique les fonctions relatives à la sûreté, à la sécurité, à l'ingénierie, aux communications et à l'informatique. La réduction correspondante des besoins de l'UNPOS en personnel a été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/246; b) création, à la Section de la sûreté et de la sécurité, de huit nouveaux postes dédiés à la protection rapprochée du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'UNPOS; c) suppression d'un poste de la classe D-1 suite à la réorganisation de l'UNSOA; d) suppression de deux postes au vu de l'efficacité du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda); e) création d'un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) à l'UNSOA, chargé des responsabilités relatives aux projets Umoja et IPSAS. Il est proposé de transférer huit postes de l'UNSOA au centre de services régional d'Entebbe.

25. L'UNSOA continuera de suivre sa stratégie de présence minimale sur le théâtre des opérations. Il est néanmoins nécessaire d'étoffer les effectifs à Mogadiscio en vue de renforcer, avec le quartier général de l'AMISOM, la solidité des engagements pris, la cohérence du programme et l'efficacité de l'exécution du mandat de la Mission.

26. L'UNSOA continuera de mettre en place, avec l'AMISOM et des entreprises privées, divers partenariats aux termes desquels chaque partie fournit des moyens pour faire en sorte que le mandat soit exécuté. Ces partenariats permettent à l'UNSOA de fonctionner plus efficacement dans des conditions de sécurité précaires, de réduire les besoins en personnel de l'ONU, de faire en sorte que l'AMISOM ait la maîtrise de ses opérations d'appui et de soutenir le renforcement des capacités de la Mission.

27. En 2013/14, l'UNSOA continuera de transférer les fonctions d'entreposage et de distribution à Mogadiscio et aux plateformes de secteur. Le dépôt avancé de la majorité des avoirs en Somalie réduira le montant total des coûts de livraison et de stockage. Le Bureau d'appui examinera la possibilité de réduire la fréquence des déplacements maritimes entre Mombasa et Mogadiscio.

28. La réduction de l'activité de la base d'appui de Mombasa permettra de réduire le nombre d'agents de l'UNSOA qui participent à la chaîne d'approvisionnement gérée et mise en œuvre à partir du Kenya.

29. L'UNSOA a enregistré des avancées concernant le lancement de son programme pour l'environnement, fondé sur une évaluation réalisée en 2010 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. La construction de déchetteries a été achevée à Mogadiscio en 2012 et il est prévu que le ramassage des déchets commence dans toute la ville au début de 2013; celle d'installations de tri et de traitement des déchets (déchetage, stockage, recyclage, incinération) y a été achevée à la fin de 2012 et elles devraient être mises en service au début de 2013. Une décharge d'enfouissement de cendres a été aménagée à Mogadiscio et devrait être mise en service par des sous-traitants de l'UNSOA au début de 2013. Toutes les eaux usées de l'AMISOM et de l'UNSOA sont traitées par des fosses septiques traditionnelles ou des stations d'épuration modernes et aucun camp militaire permanent ne rejette d'eaux non traitées dans l'environnement. L'UNSOA examine actuellement les possibilités d'installer des systèmes de production d'énergie respectueux de l'environnement (photovoltaïques, éoliens) dans les camps militaires permanents, en vue de réduire la consommation de combustibles fossiles et leur empreinte carbone.

### **C. Coopération entre missions de la région**

30. L'UNSOA continuera principalement d'apporter un appui à l'UNPOS en matière de services administratifs, budgétaires et techniques. Le Bureau d'appui a l'intention d'accroître sa coopération avec le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, notamment au moyen de visioconférences, ainsi qu'avec l'Union africaine, pour coordonner l'appui stratégique à l'AMISOM.

31. Par sa résolution 64/269, l'Assemblée générale a approuvé la création, à la plateforme logistique d'Entebbe (Ouganda), d'un Centre régional de services afin de regrouper au sein d'un centre régional autonome la prestation des services de gestion et d'appui assurés par des missions situées dans un même périmètre géographique, ainsi que l'avait proposé le Secrétaire général dans son rapport sur une stratégie globale d'appui aux missions (A/64/633). Quatre projets avaient été identifiés initialement pour le transfert de fonctions et des ressources correspondantes au Centre de services régional d'Entebbe en 2011/12 (contrôle des arrivées et des départs du personnel des missions, traitement des indemnités pour frais d'études, administration d'un Centre régional de formation et de conférence et administration du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements), de nouvelles fonctions et les ressources correspondantes devant être transférées au Centre de services régional d'Entebbe en 2012/13, notamment des fonctions financières (états de paie des fonctionnaires des missions, paiements, trésorerie et comptabilité) et des fonctions de gestion des ressources humaines (recrutement international, gestion des postes, contrôle des états de présence). Il est proposé de renforcer les fonctions financières et de gestion de ressources humaines exécutées au Centre de services régional d'Entebbe en 2013/14 afin d'harmoniser le régime des services partagés du Centre régional avec Umoja et de mettre en œuvre Inspira dans le cadre de la délégation accrue de pouvoir aux missions.

32. Conformément à la résolution 64/269, les cadres de budgétisation axée sur les résultats pour le Centre régional de services ainsi que la part incombant à l'UNSOA des crédits nécessaires au titre des postes et des objets de dépense autres que les postes du Centre régional de services d'Entebbe pour 2013/14 apparaissent dans le présent projet de budget. Il est proposé de réaffecter au total 8 postes de l'UNSOA

au Centre régional, à savoir 5 postes de la Section des finances, 2 postes de la Section des ressources humaines et 1 poste du service chargé des communications et de l'informatique, comme il est indiqué en détail à la section I.E du présent rapport. La part des coûts afférents au Centre régional de services d'Entebbe qui incombe à l'UNSOA (soit 1 943 300 dollars) est décrite à la section II.G du présent rapport.

#### **D. Partenariats et coordination avec les équipes de pays**

33. En 2012, l'AMISOM et l'UNSOA ont organisé un séminaire conjoint afin d'élaborer des recommandations pour la bonne application de la résolution 2036 (2012) du Conseil de sécurité. Un atelier sur les enseignements tirés de l'expérience a également été organisé pour l'AMISOM, l'UNSOA et les pays fournisseurs de contingents afin de faire le bilan des trois dernières années, plus particulièrement en ce qui concerne la fourniture d'un soutien logistique à l'AMISOM. Par la suite, l'AMISOM et le Bureau d'appui ont créé l'Équipe de coordination et de planification des hauts responsables des missions, dirigée par le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie et le Directeur du Bureau d'appui. Cette équipe s'est réunie une fois par mois pour prendre des décisions et élaborer des directives stratégiques. Le Directeur du Bureau d'appui participe aussi régulièrement à des réunions avec des responsables des pays fournisseurs de contingents et la Commission de l'Union africaine, et participe à des réunions entre l'Union africaine, les chefs des forces de défense des pays fournisseurs de contingents et le Comité de coordination des opérations militaires, ainsi qu'à des réunions du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

34. Le Bureau d'appui continue de participer aux réunions d'information périodiques avec les partenaires bilatéraux de l'AMISOM pour veiller à la bonne coordination du dispositif d'appui logistique. Axées sur les mécanismes de financement destinés à combler les lacunes du dispositif, ces réunions sont organisées à Nairobi et en marge des conférences et sommets internationaux.

35. Comme la plupart des pays fournisseurs ont déployé des contingents au matériel limité et ne disposant pas d'un soutien autonome, le Bureau d'appui continue de collaborer étroitement avec les partenaires bilatéraux et les donateurs pour veiller à l'harmonisation des procédures et des échéances concernant l'appui et les achats avant les déploiements. Ces initiatives ont évolué et pris de l'ampleur ces trois dernières années, améliorant ainsi la coordination et l'échange d'informations.

36. L'UNSOA participe aux réunions du Groupe de haut niveau chargé des politiques relatives à la Somalie, qui est présidé par le Représentant spécial du Secrétaire général, et il assure la coordination stratégique globale de l'action des Nations Unies. L'UNSOA participe aussi aux réunions de l'équipe de pays des Nations Unies pour la Somalie et prend part aux débats sur l'extension des activités de stabilisation et de communication à l'extérieur de Mogadiscio, dans les zones libérées de la partie centre-sud de la Somalie, et sur la protection du personnel et du matériel de l'ONU en Somalie.

37. Dans sa résolution 2067 (2012), le Conseil de sécurité a demandé au Secrétaire général de faire réaliser un examen interinstitutions de la présence des Nations Unies en Somalie, et il a souligné la nécessité de définir une approche stratégique intégrée de toutes les activités des organismes des Nations Unies en Somalie, dans

le cadre d'un éroit partenariat avec les autorités somaliennes et l'Union africaine. L'UNSOA a participé à l'examen stratégique en 2012 et les options relatives à la configuration d'une nouvelle mission des Nations Unies en Somalie sont actuellement étudiées par le Comité des politiques du Secrétaire général avant que la question ne soit examinée par le Conseil de sécurité.

## E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

38. Pour simplifier la présentation des changements proposés au titre des ressources humaines, on a distingué six interventions possibles concernant les postes, qui sont définies dans l'annexe I.A au présent rapport.

### Composante 1 : fourniture d'un soutien logistique

39. La composante appui couvre les activités du Bureau du Directeur des services d'appui, des opérations d'appui pour la Somalie et des services de gestion stratégique. Au cours de l'exercice budgétaire, cette composante fournira des services logistiques, administratifs et techniques efficaces et efficients à l'appui de l'exécution du mandat de l'UNSOA. Un soutien sera apporté à l'effectif autorisé de l'AMISOM (17 731 agents en tenue), aux effectifs civils de l'AMISOM (70 agents), aux effectifs civils de l'UNSOA (236 agents recrutés sur le plan international et 157 sur le plan national, non compris les 5 agents recrutés sur le plan international et les 3 agents recrutés sur le plan national en poste au Centre de services régional d'Entebbe) ainsi qu'au personnel de l'UNPOS (48 agents recrutés sur le plan international et 31 sur le plan national).

40. Cet appui couvrira tous les services, notamment les services administratifs (personnel, finances, achats, gestion des marchés, budget et formation); la construction et l'entretien de locaux à usage de bureau et de logement; la santé; la mise en place et la maintenance d'une infrastructure de communications et de systèmes informatiques; les opérations de transports aériens, maritimes et terrestres; les opérations d'approvisionnement et de reconstitution des stocks et les services de sécurité à l'échelle de l'opération.

---

#### Réalisations escomptées

#### Indicateurs de succès

1.1 Amélioration de l'efficacité et de l'efficience du dispositif d'appui logistique fourni par l'ONU à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM)

1.1.1 Achèvement de la construction d'un camp en dur pouvant accueillir 6 800 agents en tenue de l'AMISOM (2011/12 : 80 %; 2012/13 : 95 %; 2013/14 : 100 %)

1.1.2 Achèvement de la construction de 3 centres d'appui de secteur pour 300 militaires et civils chacun à Baidoa, Beledweyne et Kismaayo (2012/13 : 50 %; 2013/14 : 100 %)

1.1.3 Construction de logements pour 2 550 agents dans 4 secteurs (2013/14 : 60 %)

1.1.4 Réduction de l'écart entre les vérifications physiques et les registres de biens durables (2012/13 : 99 %; 2013/14 : 99 %)

1.1.5 Réduction de la valeur d'inventaire des articles conservés en stock pendant plus de 12 mois (2011/12 : 30 %; 2012/13 : 25 %; 2013/14 : 25 %)

1.1.6 Augmentation du taux d'utilisation des sièges pour les vols de passagers prévus (2012/13 : 70 %; 2013/14 : 85 %)

1.1.7 Réduction du nombre d'agents de l'AMISOM victimes de restes explosifs de guerre et d'engins explosifs improvisés dans tous les secteurs opérationnels (2011/12 : 4 morts; 2012/13 : aucun mort; 2013/14 : aucun mort)

1.1.8 Progrès réalisés dans l'application des normes IPSAS et de la mise en service d'Umoja

---

## *Produits*

### **Amélioration des services**

- Établissement d'un calendrier de vols réguliers conjointement avec l'UNPOS afin de partager les services de transport aérien et de réduire l'utilisation de services à la demande et les coûts qui en résultent
- Appui pour l'application des normes IPSAS, notamment réorganisation des processus métier pour satisfaire aux normes IPSAS, mise à jour des procédures opérationnelles permanentes de la mission afin de répondre aux exigences des normes IPSAS et formation de tout le personnel de l'UNSOA en charge de la gestion financière, budgétaire et du matériel
- Appui pour la mise en service d'Umoja, notamment l'analyse de la qualité des données de l'ancien système et le nettoyage des données de l'UNSOA

### **Militaires et personnel de police**

- Services de déploiement, de relève et de rapatriement nécessaires à l'AMISOM pour un effectif moyen de 17 731 agents en tenue
- Vérification, contrôle et inspection trimestriels du matériel appartenant aux contingents correspondant à un effectif de 17 731 agents en tenue, conformément à la politique de l'ONU
- Stockage et fourniture de rations fraîches pour un effectif moyen de 17 731 agents en tenue de l'AMISOM
- Stockage de 14 jours de rations de combat et d'eau en bouteille pour un effectif moyen de 17 731 agents en tenue de l'AMISOM

### **Personnel civil**

- Administration d'un effectif moyen de 393 membres du personnel civil, dont 236 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 157 sur le plan national (non compris les 8 agents en poste au Centre régional d'Entebbe)

### **Dispositifs de coordination et de responsabilité**

- Inspection et comptabilisation de 100 % du matériel appartenant à l'ONU
- Vérification, contrôle et inspection trimestriels du matériel appartenant à l'ONU prêté à l'AMISOM
- Examen annuel de l'évaluation des risques effectuée par l'UNSOA et mise à jour de l'inventaire des risques opérationnels en collaboration avec le bureau de l'auditeur résident

- Coordination de l'appui fourni à l'AMISOM par l'ONU, y compris les mécanismes financés au moyen de contributions statutaires et volontaires et les mécanismes bilatéraux, grâce à des réunions hebdomadaires avec les donateurs bilatéraux
- Coordination du fonctionnement du dispositif d'appui logistique de l'ONU, grâce à des réunions hebdomadaires avec l'AMISOM

### **Installations et infrastructures**

- Exploitation et entretien de 16 camps dans le secteur 1, pouvant accueillir jusqu'à 6 800 agents en tenue; de 3 plateformes logistiques temporaires de secteur (Baidoa, Beled Weyne et Kismayo); de 1 hôpital de niveau II; de la Base de soutien logistique de Mogadiscio; de 2 installations de gestion des déchets; du quartier général intégré de l'AMISOM pour les phases I à III pouvant accueillir jusqu'à 150 agents et du siège de l'UNPOS/UNSOA pour les phases I à III pouvant accueillir jusqu'à 115 agents à Mogadiscio; et de 3 locaux utilisés par du personnel civil sur 3 sites (à Nairobi, dans la Base d'appui de Mombasa et dans les installations de l'aéroport Wilson)
- Fourniture de services d'exploitation de camps pour 28 camps et installations (collecte et élimination des déchets, prévention des incendies et lutte anti-incendie, services de nettoyage, services de blanchissage, entretien des ateliers et de l'équipement, entretien des bâtiments et des installations, lutte phytosanitaire et antivectorielle)
- Achèvement des travaux inachevés aux centres de secteurs sur 3 sites; lancement de travaux de construction pour loger 2 550 agents dans 4 secteurs
- Exploitation et entretien de 35 stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU et 15 appartenant aux contingents sur 25 sites
- Exploitation et entretien de 372 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et 97 appartenant aux contingents, répartis sur 120 sites
- Entretien et remise en état de 2 000 km de routes et de 25 ponts
- Stockage et fourniture de 3,9 millions de litres de carburants et lubrifiants pour les groupes électrogènes
- Entretien et remise en état de 4 installations aéroportuaires et de 6 héliports sur 7 sites et de l'installation portuaire de Mogadiscio

### **Système d'information géographique**

- Établissement et reproduction de 280 documents cartographiques spéciaux destinés à faciliter la planification et la réalisation des projets de l'UNSOA, notamment dans les domaines de l'ingénierie, les communications, les opérations, la logistique, l'aviation et la sécurité
- Établissement, mise à jour et reproduction de 65 cartes de localités à grande échelle pour appuyer la planification et l'exécution des opérations de l'AMISOM dans le centre-sud de la Somalie
- Réalisation et mise à jour de 55 documents cartographiques en ligne destinés à être utilisés lors de réunions d'information, dans des comptes rendus et dans des centres de formation professionnelle, en particulier pour l'AMISOM et l'UNPOS
- Établissement de 60 cartes topographiques en courbes de niveau normalisées à l'échelle 1/50 000 destinées aux troupes de l'AMISOM qui se trouvent dans le centre-sud de la Somalie
- Mise en place et maintenance d'une application de sécurité permettant de détecter et d'analyser les incidents et les menaces qui pourraient peser sur l'AMISOM et l'UNSOA



- Analyse détaillée du terrain sur 45 sites essentiels dans le centre-sud de la Somalie, y compris des ponts et des aérodromes, pour fournir notamment des informations concernant le climat, le terrain et le sol

### **Transports terrestres**

- Exploitation et entretien de 797 véhicules appartenant à l'ONU et de leurs pièces d'attelage, à savoir 218 véhicules légers de transport de passagers, 141 véhicules à usage spécial, 8 ambulances, 49 véhicules blindés de transport de personnel, 41 véhicules blindés, 10 lots de matériel pour les services d'appui au sol, 40 engins du génie, 48 engins de manutention, 35 remorques, 207 pièces d'attelage, ainsi que 525 véhicules appartenant à l'Union africaine, dans 10 ateliers sous contrat ou appartenant à des pays fournisseurs de troupes, répartis sur 6 sites
- Fourniture de 6,8 millions de litres de carburants et lubrifiants destinés aux véhicules appartenant à l'ONU, à l'AMISOM et aux contingents sur 8 sites

### **Transports aériens**

- Fourniture d'un appui à l'UNSOA, l'UNPOS et l'AMISOM au titre d'accords d'affrètement à long terme, de dispositifs d'intervention rapide, d'une assistance au niveau régional pour répondre à des besoins particuliers, de l'organisation de la relève des contingents avec le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et de dispositifs locaux d'intervention rapide pour les évacuations sanitaires primaires et secondaires (MEDVAC/CASEVAC)
- Gestion et entretien de 12 aéronefs militaires sur 4 sites
- Fourniture de 3,8 millions de litres de carburants et lubrifiants destinés à 14 hélicoptères et 1 avion

### **Transports maritimes et fluviaux**

- Entretien de 9 patrouilleurs pour assurer la sécurité des survols maritimes et côtiers à Mogadiscio
- Transport de marchandises de l'UNSOA et de l'AMISOM par voie maritime entre Mombasa, Mogadiscio et Kismayo
- Fourniture de 1,1 million de litres de carburant et lubrifiants pour les transports maritimes et fluviaux

### **Communications**

- Gestion et entretien d'un réseau de communications par satellite assurant la liaison avec l'AMISOM à Mogadiscio, l'Union africaine à Addis-Abeba, le Siège de l'ONU à New York, de l'UNSOA et le siège de l'AMISOM à Nairobi et la Base d'appui de l'UNSOA à Mombasa
- Gestion et entretien de services de téléphonie entre les 20 bataillons de l'AMISOM et ses principales bases de soutien, y compris l'aéroport, le port, la Villa Somalia, l'Université, l'Académie et les sites K-4 à Mogadiscio et dans le centre-sud de la Somalie
- Gestion et entretien de 33 répéteurs et émetteurs UHF, de 5 996 radios sécurisées en réseau multiplex, dont 85 radios de base, 493 radios mobiles et 5 468 radios portatives
- Gestion et entretien de 23 microterminaux VSAT, 3 systèmes de téléphone par Internet, 56 liaisons hertziennes, 15 modules préfabriqués de traitement de données en conteneur et 7 systèmes mobiles de télécommunication déployables

### **Gestion de l'appui en matière d'information**

- Coordination et gestion de 1 unité d'appui en matière d'information et de radiodiffusion au service de l'AMISOM en Somalie

- Gestion et administration de campagnes d'information de l'AMISOM et de l'UNPOS grâce à plusieurs contrats de mise en œuvre des services d'appui aux communications et aux informations stratégiques

### **Informatique**

- Appui et entretien de 64 serveurs, 52 ordinateurs de bureau, 291 ordinateurs portables, 330 postes utilisateurs de type client léger et 70 imprimantes utilisés par le personnel des Nations Unies et de l'AMISOM, ainsi que 5 réseaux locaux ou de longue portée sur 9 sites
- Exploitation et entretien à Mogadiscio d'une infrastructure informatique afin de permettre à l'UNSOA de soutenir à distance l'AMISOM sur le théâtre d'opérations
- Services d'appui et d'entretien de 796 comptes de courrier électronique au total, pour le personnel de l'UNSOA, de l'UNPOS et de l'AMISOM

### **Santé**

- Gestion et entretien de 15 unités médicales de niveau I de l'AMISOM, de 4 unités médicales de niveau II de l'AMISOM et de 1 de l'ONU, de 1 unité médicale de niveau I+ ainsi que de 8 postes de soins d'urgence et de premiers secours, répartis sur 4 sites, pour tout le personnel de la mission
- Entretien d'un dispositif d'évacuation aérienne du personnel de l'ONU et de l'AMISOM, notamment vers des hôpitaux de niveaux III et IV situés dans 5 endroits différents
- Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH pour l'ensemble du personnel de l'UNSOA, en coordination avec les services médicaux de l'Office des Nations Unies à Nairobi

### **Formation**

- Organisation de stages de formation avant déploiement sur le matériel de l'AMISOM destinés à former en moyenne 1 802 militaires de l'AMISOM avant chaque relève, dans leur pays d'origine
- Organisation de stages de formation et de remise à niveau sur le terrain concernant les services de cuisine, la restauration, les rations, le carburant, les fournitures générales, le transport maritime, la gestion du matériel, les communications, l'informatique et la cellule de défense à Mogadiscio, pour 523 membres du personnel de l'AMISOM
- Organisation de 10 stages de formation au renforcement des capacités pour 393 membres du personnel civil
- Organisation de stages de formation à la neutralisation des explosifs et munitions de niveau II, de formation de base concernant les engins explosifs improvisés et de formation avancée à la neutralisation et la détection d'engins explosifs improvisés; accréditation de 18 équipes de l'AMISOM dans 4 secteurs
- Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de tout le personnel des Nations Unies, comprenant notamment des activités de formation, prévention et surveillance et la formulation de recommandations sur les mesures à prendre lorsque des actes répréhensibles ont été commis

### **Lutte antimines**

- Évaluation du niveau de pollution des infrastructures publiques dans les zones auxquelles l'AMISOM peut accéder dans chaque secteur
- Opérations d'urgence de neutralisation des explosifs et munitions et de destruction des antiengins explosifs improvisés dans les 4 secteurs

## Réalizations escomptées

## Indicateurs de succès

1.2 Apporter un appui administratif efficace à l'UNPOS

1.2.1 L'UNPOS reçoit l'appui administratif nécessaire pour mener à bien son mandat.

## Produits

- Administration d'un effectif moyen de 79 civils, dont 48 recrutés sur le plan international et 31 sur le plan national
- Établissement d'états financiers mensuels
- Traitement d'au moins 50 demandes de remboursement de frais de voyage et de 30 paiements aux fournisseurs par mois, dans le cadre de l'appui financier fourni à l'UNPOS
- Fourniture de services d'appui pour permettre à l'UNPOS de se procurer des biens et services, grâce à la gestion des marchés, et mise en œuvre des plans d'achats trimestriels de l'UNPOS
- Élaboration du budget de l'UNPOS pour 2014 et suivi de l'exécution de celui de 2013
- Gestion et suivi des fonds d'affectation spéciale de l'UNPOS pour les institutions de sécurité transitoires somaliennes et pour la consolidation de la paix en Somalie
- Coordination de l'appui fourni par l'ONU aux fonds d'affectation spéciale de l'UNPOS pour les institutions de sécurité transitoires somaliennes et pour la consolidation de la paix en Somalie, dans le cadre de réunions trimestrielles avec les partenaires et les donateurs bilatéraux

Tableau 1

## Ressources humaines : composante 1 (appui logistique)

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel Volontaires recruté sur le plan national <sup>a</sup>		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile		Nations Unies		
<b>Bureau du Directeur</b>									
Postes approuvés 2012/13	–	1	6	4	17	28	24	–	52
Postes proposés 2013/14	–	1	11	8	18	38	25	–	63
<b>Variation nette</b>	–	–	5	4	1	10	1	–	11
<b>Opérations d'appui pour la Somalie</b>									
Postes approuvés 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2013/14	–	1	9	8	107	125	71	–	196
<b>Variation nette</b>	–	1	9	8	107	125	71	–	196
<b>Services de gestion stratégique (regroupe les anciens services d'appui, services administratifs et services techniques)</b>									
Postes approuvés 2012/13	–	3	31	23	138	195	128	–	323
Postes proposés 2013/14	–	1	16	13	42	72	61	–	133
<b>Variation nette</b>	–	(2)	(15)	(10)	(96)	(123)	(67)	–	(190)

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel Volontaires des Nations Unies		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile		recruté sur le plan national <sup>a</sup>		
Emplois de temporaire approuvés 2012/13 <sup>b</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Emplois de temporaire proposés 2013/14 <sup>b</sup>	–	–	1	–	–	1	–	–	1
<b>Variation nette</b>	–	–	1	–	–	1	–	–	1
<b>Total partiel, Services de gestion stratégique</b>									
Effectif approuvé 2012/13	–	3	31	23	138	195	128	–	323
Effectif proposé 2013/14	–	1	17	13	42	73	61	–	134
<b>Variation nette</b>	–	(2)	(14)	(10)	(96)	(122)	(67)	–	(189)
<b>Total</b>									
Postes approuvés 2012/13	–	4	37	27	155	223	152	–	375
Postes proposés 2013/14	–	3	37	28	167	235	157	–	392
<b>Variation nette</b>	–	(1)	–	1	12	12	5	–	17
Emplois de temporaire approuvés 2012/13 <sup>b</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Emplois de temporaire proposés 2013/14 <sup>b</sup>	–	–	1	–	–	1	–	–	1
<b>Variation nette</b>	–	–	1	–	–	1	–	–	1
<b>Total général</b>									
Effectif approuvé 2012/13	–	4	37	27	155	223	152	–	375
Effectif proposé 2013/14	–	3	38	28	167	236	157	–	393
<b>Variation nette</b>	–	(1)	1	1	12	13	5	–	18

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

<sup>b</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

*Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 12 postes (création de 19 postes (2 postes P-3 et 17 postes d'agent du Service mobile), suppression de 1 poste D-1 et de 1 poste P-4, et transfert de 5 postes d'agent du Service mobile au Centre de services régional d'Entebbe)*

*Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 5 postes (création de 9 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, suppression de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national et transfert de 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national au Centre de services régional d'Entebbe)*

*Emplois de temporaire : création de 1 emploi de temporaire (P-4)*

41. Pendant l'exercice 2013/14, l'UNSOA réorganisera ses effectifs civils en trois composantes : Bureau du Directeur, opérations d'appui pour la Somalie et services de gestion stratégique. Les tâches des services administratifs seront redistribuées entre les opérations d'appui pour la Somalie et les services de gestion stratégique, ce qui entraînera la suppression d'un poste D-1 dans les services administratifs. En outre, compte tenu de l'amélioration des conditions de sécurité sur le théâtre des

opérations et des effectifs du quartier général de l'AMISOM à Mogadiscio, l'UNSOA déploiera davantage de fonctionnaires en Somalie. L'objectif est d'améliorer l'efficacité et les effets des services fournis à la force renforcée en Somalie. L'UNSOA procédera à une réorganisation et assurera davantage de fonctions essentielles en Somalie à compter de 2012/13, sous réserve que les locaux à usage de bureaux et d'habitation soient conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle et aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, et que la qualité des services médicaux soit conforme aux normes de l'ONU.

42. L'UNSOA aura désormais un quartier général à Nairobi comprenant deux grands services : le Bureau du Directeur et les services de gestion stratégique. L'idée est de déplacer en Somalie le centre de gravité des opérations de l'UNSOA, tout en séparant les activités de planification stratégique des opérations et de l'exécution. L'objectif final est de reconfigurer l'UNSOA en renforçant ses capacités dans la zone d'opérations de l'AMISOM pour qu'il puisse appuyer pleinement et efficacement les activités de la Mission.

43. Le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'UNSOA a commencé à assumer les fonctions d'appui administratif de l'UNPOS afin de gagner en efficacité et de tirer le meilleur parti des ressources disponibles, comme indiqué dans le rapport présenté par le Secrétaire général au Conseil de sécurité en mai 2010 (S/2010/234). La fusion officielle des services administratifs, techniques et financiers de l'UNPOS et de l'UNSOA a porté ses fruits au cours des deux dernières années. Dans sa résolution 67/246, l'Assemblée générale a approuvé le transfert de toutes les fonctions pertinentes du budget de l'UNPOS, ce qui a permis de regrouper les postes correspondants sous un commandement unique. Ainsi, 20 postes dans les domaines de la sécurité et de la sûreté (13 postes), du génie (2 postes) et des communications et de l'informatique (5 postes) seront transférés de l'UNPOS à l'UNSOA, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

44. Le transfert de postes relevant du génie, des communications et de l'informatique permettra de rationaliser les tâches d'appui technique et administratif de l'UNPOS dans les régions. Les postes transférés ne font pas double emploi avec les fonctions actuelles de l'UNSOA puisque ce dernier n'intervient pas dans le Puntland ni le Somaliland.

45. Le déploiement avancé de l'UNPOS à Mogadiscio et dans les régions, ainsi que l'élargissement des opérations de l'UNSOA en Somalie, avec notamment un recentrage sur les nouveaux secteurs, nécessitent une intégration plus poussée des sections de la sécurité et de la sûreté de l'UNPOS et de l'UNSOA. La proposition de transférer les fonctions de sécurité à l'UNSOA au Kenya et en Somalie s'inscrit dans une approche intégrée consistant à créer une chaîne hiérarchique centralisée pour tout le personnel des services de sécurité, qui relèvera du Chef de la sécurité de l'UNSOA. À cette fin, 13 postes sont transférés de l'UNPOS à l'UNSOA et il est proposé de créer 8 nouveaux postes à la Section de la sécurité et de la sûreté pour assurer les services de protection rapprochée.

#### **Bureau du Directeur**

46. Le tableau 2 ci-après est un récapitulatif du tableau d'effectifs proposé pour le Bureau du Directeur.

Tableau 2  
Bureau du Directeur

<i>Unité administrative</i>	<i>Type de changement proposé</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Répartition des postes</i>
Équipe de collaborateurs directs du Directeur	Postes existants	13	1 D-2, 2 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 3 postes d'agent du Service mobile, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	Réaffectation d'un poste de la Section des opérations et de la planification, qui relevait des services d'appui en 2012/13	1	P-4
	Transfert d'un poste du Comité de contrôle interne, qui relevait des services d'appui en 2012/13	1	P-3
	Transfert d'un poste de la Section de la gestion de l'appui en matière d'information, qui faisait partie des services d'appui en 2012/13	1	Poste d'agent du Service mobile
Section du budget et des fonds d'affectation spéciale	Postes existants	9	1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 2 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section de la sécurité et de la sûreté	Création de nouveaux postes (qui existaient à l'UNPOS)	4	1 P-3, 3 postes d'agent du Service mobile
	Postes existants	8	1 P-3, 3 postes d'agent du Service mobile, 4 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section de la gestion du matériel	Transfert de postes au sein de la section, qui relevait des services d'appui en 2012/13	8	1 P-4, 3 postes d'agent du Service mobile, 4 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Comité de contrôle interne	Transfert de postes au sein de l'unité administrative, qui relevait des services d'appui en 2012/13	2	Postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section de la gestion de l'appui en matière d'information	Transfert de postes au sein de la section, qui relevait des services d'appui en 2012/13	5	1 P-5, 1 P-4, 2 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	Réaffectation d'un poste de la Base d'appui de Mombasa, qui relevait des services d'appui en 2012/13	1	P-3
Section de la gestion des marchés	Transfert de postes au sein de la section, qui relevait des services d'appui en 2012/13	10	1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 poste d'agent du Service mobile, 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
<b>Total</b>		<b>63</b>	

47. Afin de renforcer l'application du principe de responsabilité et le contrôle, le Bureau du Directeur comprendra, outre ses composantes actuelles (l'équipe de collaborateurs directs du Directeur, la Section du budget et des fonds d'affectation spéciale et la Section de la sécurité et de la sûreté), la Section de la gestion du matériel, le Comité de contrôle interne, la Section de la gestion de l'appui en matière d'information et la Section de la gestion des marchés, qui relevaient des services d'appui en 2012/13. Au Bureau du Directeur, il est proposé de créer quatre postes à la Section de la sécurité et de la sûreté, à savoir un poste d'agent de sécurité (P-3) et trois postes de spécialiste de la protection des personnes (agent du Service mobile), dont les titulaires exerceront les fonctions attachées aux postes financés au moyen du budget de l'UNPOS jusqu'au 30 juin 2013.

### Opérations d'appui pour la Somalie

48. Le tableau 3 ci-après est un récapitulatif du tableau d'effectifs proposé pour les opérations d'appui pour la Somalie.

Tableau 3  
Opérations d'appui pour la Somalie

<i>Unité administrative</i>	<i>Type de changement proposé</i>	<i>Nombre de poste</i>	<i>Répartition des postes</i>
Opérations d'appui pour la Somalie (collaborateurs directs)	Transfert de postes de l'ancienne équipe de collaborateurs directs du Chef des services techniques, qui relevait des services techniques en 2012/13	4	1 D-1, 3 postes d'agent du Service mobile
	Transfert de 1 poste de la Section de la gestion de l'appui en matière d'information, qui relevait des services d'appui en 2012/13	1	Poste d'administrateur recruté sur le plan national
Services administratifs	Transfert de 1 poste de la Section des finances, qui relevait des services administratifs en 2012/13	1	Poste d'agent du Service mobile
	Transfert de 1 poste de l'équipe de collaborateurs directs du Directeur	1	P-3
	Transfert de postes de la Section des achats, qui relevait des services administratifs en 2012/13	2	1 poste d'agent du Service mobile, 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	Transfert de 1 poste du Groupe de la formation, qui relevait des services administratifs en 2012/13	1	P-2
	Transfert de 1 poste de la Section des ressources humaines, qui relevait des services administratifs en 2012/13	1	poste d'agent du Service mobile
Section de la sécurité et de la sûreté	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait du Bureau du Directeur en 2012/13	13	1 P-4, 7 postes d'agent du Service mobile, 5 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	Création de nouveaux postes (qui existaient à l'UNPOS)	9	1 P-3, 4 postes d'agent du Service mobile, 4 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	Création de nouveaux postes	8	Postes d'agent du Service mobile
Section de la sécurité et de la sûreté (Mombasa)	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait du Bureau du Directeur en 2012/13	7	1 poste d'agent du Service mobile, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, 5 postes d'agent des

<i>Unité administrative</i>	<i>Type de changement proposé</i>	<i>Nombre de poste</i>	<i>Répartition des postes</i>
			services généraux recruté sur le plan national
Section de la gestion des marchés	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait des services d'appui en 2012/13	2	1 P-3, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national
Section de la gestion du matériel	Transfert de postes de la Section, qui relevait des services d'appui en 2012/13	5	postes d'agent du Service mobile
Section de la gestion du matériel (Mombasa)	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait des services d'appui en 2012/13	10	2 postes d'agent du Service mobile, 8 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section des opérations et de la planification	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait des services d'appui en 2012/13	11	1 P-5, 1 P-4, 9 postes d'agent du Service mobile
	Transfert de 1 poste de l'équipe de collaborateurs directs du Directeur	1	poste d'agent du Service mobile
Section des transports aériens	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait des services techniques en 2012/13	9	1 P-4, 8 postes d'agent du Service mobile
Section du génie	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait des services techniques en 2012/13	10	1 P-4, 9 postes d'agent du Service mobile
	Création de nouveaux postes (qui existaient à l'UNPOS)	2	Postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section du génie (Mombasa)	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait des services techniques en 2012/13	3	1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section de l'information géographique	Transfert de 1 poste au sein de la Section, qui relevait des services techniques en 2012/13	1	poste d'administrateur recruté sur le plan national
Services médicaux	Transfert de postes au sein de l'unité administrative, qui relevait des services techniques en 2012/13	4	1 P-3, 3 postes d'agent du Service mobile
Services médicaux (Mombasa)	Transfert de postes au sein de l'unité administrative, qui relevait des services techniques en 2012/13	2	1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section du contrôle des mouvements	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait des services techniques en 2012/13	4	Postes d'agent du Service mobile
Section du contrôle des mouvements (Mombasa)	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait des services techniques en 2012/13	5	1 poste d'agent du Service mobile, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section des approvisionnements	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait des services techniques en 2012/13	13	1 P-5, 1 P-3, 8 postes d'agent du Service mobile, 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section des approvisionnements (Mombasa)	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait des services techniques en 2012/13	6	1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, 5 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national



<i>Unité administrative</i>	<i>Type de changement proposé</i>	<i>Nombre de poste</i>	<i>Répartition des postes</i>
	Réaffectation de 1 poste de la Section des opérations et de la planification, qui relevait des services d'appui en 2012/13	1	Poste d'agent du Service mobile
Section des transports	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait des services techniques en 2012/13	5	1 P-3, 4 postes d'agent du Service mobile
Section des transports (Mombasa)	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait des services techniques en 2012/13	5	1 poste d'agent du Service mobile, 4 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section des communications et de l'informatique	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait des services techniques en 2012/13	12	1 P-4, 1 P-3, 7 postes d'agent du Service mobile, 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	Création de nouveaux postes (qui existaient à l'UNPOS)	5	2 postes d'agent du Service mobile, 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section des communications et de l'informatique (Mombasa)	Transfert de postes au sein de la Section, qui relevait des services techniques en 2012/13	12	7 postes d'agent du Service mobile, 5 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Base de soutien logistique de Mogadiscio	Transfert de postes de la Base d'appui de Mombasa, qui relevait des services d'appui en 2012/13	4	1 P-5, 3 postes d'agent du Service mobile
	Transfert de postes de la Section des achats, qui relevait des services techniques en 2012/13	2	1 poste d'agent du Service mobile, 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	Transfert de 1 poste de la Section des communications et de l'informatique, qui relevait des services techniques en 2012/13	2	1 poste d'agent du Service mobile, 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	Transfert de postes de la Section du génie, qui relevait des services techniques en 2012/13	2	Postes d'agent du Service mobile
Base d'appui de Mombasa	Transfert de postes au sein de l'unité administrative, qui relevait des services d'appui en 2012/13	4	1 P-4, 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	Transfert de postes du Groupe de la formation, qui relevait des services administratifs en 2012/13	2	1 poste d'agent du Service mobile, 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Groupe de la gestion des biens	Transfert de 1 poste de la Base d'appui de Mombasa, qui relevait des services d'appui en 2012/13	1	Poste d'agent du Service mobile
	Transfert de postes de la Section du génie, qui relevait des services techniques en 2012/13	2	Postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	Transfert de 1 poste de la Section des communications et de l'informatique, qui relevait des services d'appui en 2012/13	1	Poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
<b>Total</b>		<b>196</b>	

49. La stratégie visant à renforcer la présence de l'UNSOA en Somalie et à déplacer les capacités opérationnelles vers le théâtre des opérations se justifie par le fait que a) les conditions dans la zone d'intervention se sont sensiblement

améliorées depuis août 2011 et b) l'AMISOM a renforcé ses propres capacités à Mogadiscio en recrutant du personnel pour son quartier général. L'UNSOA est donc à la fois obligé et en mesure de transférer les éléments opérationnels de ses effectifs à Mogadiscio. Ainsi, l'UNSOA et l'AMISOM pourront planifier et exécuter leurs opérations d'appui plus efficacement. L'idée maîtresse est de déplacer le centre de gravité des opérations de l'UNSOA vers la Somalie, tout en séparant la planification stratégique des opérations et des fonctions d'exécution. L'objectif ultime est de reconfigurer l'UNSOA en renforçant ses capacités dans la zone d'opérations de l'AMISOM pour qu'il puisse appuyer efficacement les activités de la Mission.

50. Les opérations d'appui pour la Somalie seront renforcées et dirigées par le titulaire du poste actuel de chef des services techniques (renommé Chef des opérations d'appui pour la Somalie), qui sera chargé de la planification des opérations, de la fourniture des services techniques et de la gestion de la chaîne logistique, ce qui permettra de rassembler des fonctions qui étaient jusqu'ici cloisonnées. La modification de la structure de l'UNSOA se fonde sur le fait que l'effectif du quartier général de l'AMISOM a été récemment renforcé. À la différence des périodes antérieures, l'effectif du quartier général de la Mission à Mogadiscio est maintenant au complet, 85 officiers d'état-major participant activement à la planification et à l'exécution des opérations d'appui. Pour tirer parti de cette capacité élargie, l'UNSOA doit déployer davantage de personnel sur le théâtre des opérations pour rester en contact quotidien avec ses partenaires de l'AMISOM.

51. Les opérations d'appui pour la Somalie s'articuleront autour de trois grandes composantes : le Bureau du Directeur, les opérations et la logistique. Le Bureau du Directeur des opérations d'appui pour la Somalie exercera des fonctions transversales dans des domaines tels que l'administration (ressources humaines, financement, achats, formation), la sécurité, la gestion du matériel, la gestion des marchés et la gestion des projets. L'UNSOA compte faire en sorte que ses services soient renforcés à Mogadiscio, en veillant à ce que les fonctions d'appui nécessaires soient présentes directement sur le théâtre des opérations.

52. La composante opérations assurera à la fois la coordination de la planification avec l'AMISOM, par le biais du Centre commun d'opérations d'appui, et l'exécution, par le biais des services techniques. L'AMISOM et l'UNSOA ont créé le Centre pour définir les besoins en matière d'appui auxquels l'UNSOA devra répondre, et les sections d'appui technique concernées apporteront des solutions. En regroupant la coordination et l'exécution, l'UNSOA espère que les services seront fournis de façon plus coordonnée et plus rapide.

53. La composante logistique comprend l'entrepôt principal de la Base de soutien logistique de Mogadiscio et la Base d'appui de Mombasa. La Base de Mogadiscio gère les stocks avancés et les réserves disponibles dans le pays, compte tenu du recentrage sur les stocks et les opérations logistiques de l'UNSOA et de l'augmentation du nombre de fournisseurs en mesure de livrer directement les stocks à Mogadiscio. En 2013/14, la Base d'appui de Mombasa continuera de servir de base logistique arrière et de point de réception pour la grande quantité de stocks qui ne peuvent être livrés directement à Mogadiscio, ainsi que de centre de formation et de télécommunications, et elle continuera d'assurer l'approvisionnement direct du secteur 2 en marchandises, notamment en rations, par voie terrestre, maritime et aérienne.

54. Au titre des opérations d'appui pour la Somalie, il est proposé de créer 16 postes dont les titulaires assumeront les fonctions attachées à des postes financés au moyen du budget de l'UNPOS jusqu'au 30 juin 2013 : neuf postes (1 P-3, 4 postes d'agent du Service mobile et 4 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) à la Section de la sécurité et de la sûreté; deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national à la Section du génie; et cinq postes (2 postes d'agent du Service mobile et 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) à la Section des communications et de l'informatique.

55. Il est proposé de créer huit postes d'agent du Service mobile à la Section de la sécurité et de la sûreté pour renforcer la protection rapprochée du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNPOS. Le déploiement de spécialistes de la protection des personnes à Mogadiscio permettra également d'assurer des services de protection rapprochée aux membres du personnel de l'UNPOS et de l'UNSOA qui se rendent à des endroits dangereux et identifiés comme tels par des évaluations des risques de sécurité.

56. La zone d'intervention en Somalie est extrêmement hostile et instable; en effet, les infractions de droit commun sont le lot quotidien, tout comme les bombes placées en bord de route, les jets de grenade, les explosions d'engins explosifs improvisés et les tirs de mortier. Les mouvements autres que via l'aéroport international de Mogadiscio font l'objet de restrictions et ne sont autorisés qu'en convoi – et uniquement s'ils sont escortés par des agents de sécurité. Les personnalités et les responsables ne sont pas autorisés à se déplacer sans une équipe de protection rapprochée.

57. Compte tenu de l'élargissement des opérations de l'AMISOM au centre et au sud de la Somalie et de son établissement dans les quatre secteurs, à quoi s'ajoute la formation d'un nouveau parlement et d'un nouveau gouvernement en 2012, la présence du personnel de l'UNPOS et du personnel chargé de l'exécution des projets continuera d'être renforcée afin de faciliter le travail des bureaux politiques à Mogadiscio. Le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général a été officiellement transféré à Mogadiscio en 2012. En 2013/14, l'UNPOS aura besoin, pour mener ses opérations, de pouvoir se déplacer plus librement et faire à bref délai les déplacements nécessaires pour participer à des réunions dans les locaux d'organismes publics et à des rencontres avec ses partenaires et les parties prenantes en Somalie, après l'envoi d'une mission de reconnaissance avancée et sous la protection d'une escorte. Les évaluations des risques de sécurité indiquent qu'il faut renforcer la protection rapprochée du Représentant spécial du Secrétaire général tant au Kenya et qu'en Somalie. L'équipe de protection rapprochée du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNPOS se compose actuellement de six spécialistes de la protection des personnes, ce qui ne permet pas d'assurer une protection complète. Pour assurer une protection rapprochée 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, il faudrait huit postes supplémentaires d'agent du Service mobile, dont un poste de spécialiste de la coordination de la protection, deux postes de chef d'équipe de protection des personnes et cinq postes de spécialiste de la protection des personnes.

58. Le spécialiste de la coordination de la protection sera responsable de la sécurité du Représentant spécial du Secrétaire général. Il supervisera les services de protection, coordonnera avec les différents bureaux de l'UNSOA et de l'UNPOS les

services de sécurité du Représentant spécial et rendra directement compte au Chef du service de sécurité.

59. Sous la supervision et la direction du spécialiste de la coordination de la protection, les chefs d'équipe encadreront chacun une équipe constituée d'au moins trois spécialistes de la protection des personnes. Ils participeront à la planification et à la coordination des opérations de protection rapprochée, coordonneront toutes les activités avec les parties concernées et les services de sécurité compétents, tiendront à jour la base de données des sites et établiront les ordres de mission avant chaque déplacement du Représentant spécial du Secrétaire général.

60. Sous la supervision et la direction du spécialiste de la coordination de la protection ou du chef d'équipe, les spécialistes de la protection des personnes accompagneront le Représentant spécial du Secrétaire général et assureront sa protection lors de ses déplacements en Somalie, au Kenya et dans d'autres pays voisins où les risques qui pèsent sur les responsables sont élevés ou très élevés.

### Bureau des services de gestion stratégique

61. Le tableau ci-après est un récapitulatif des modifications du tableau d'effectifs proposées pour les services de gestion stratégique.

Tableau 4  
Services de gestion stratégique

<i>Section/Service</i>	<i>Type de modification proposée</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Poste</i>
Services de gestion stratégique	Postes existants des services d'appui	3	1 D-1, 1 P-3, 1 poste d'agent du Service mobile
	Postes existants des services techniques	2	Postes d'agent du Service mobile
	Transfert de la Section des transports, qui relevait des services techniques en 2012/13	1	P-3
Services administratifs	Poste existant des services administratifs	1	Poste d'agent du Service mobile
Section des opérations et de la planification	Postes existants de la section, qui relevait des services d'appui en 2012/13	7	3 P-4, 1 P-3, 2 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	Transfert de l'ancien Bureau des services administratifs	1	P-3
Section des opérations aériennes	Postes existants de la section, qui relevait des services techniques en 2012/13	11	2 P-3, 4 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, 4 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section du génie	Postes existants de la section, qui relevait du Bureau des services techniques en 2012/13	13	1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 4 postes d'agent du Service mobile, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 4 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Services d'information géographique	Postes existants de la section, qui relevait des services techniques en 2012/13	7	1 P-4, 1 P-3, 2 postes d'agent du Service mobile, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national

<i>Section/Service</i>	<i>Type de modification proposée</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Poste</i>
Services médicaux	Postes existants de la section, qui relevait des services techniques en 2012/13	7	1 P-5, 1 P-3, 1 poste d'agent du Service mobile, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section du contrôle des mouvements	Postes existants de la section, qui relevait des services techniques en 2012/13	12	1 P-4, 3 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, 7 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section des approvisionnements	Postes existants de la section, qui relevait des services techniques en 2012/13	3	2 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section des transports	Postes existants de la section, qui relevait des services techniques en 2012/13	12	1 P-4, 3 postes d'agent du Service mobile, 8 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section des communications et de l'informatique	Postes existants de la section, qui relevait des services techniques en 2012/13	14	1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 6 postes d'agent du Service mobile, 5 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section des finances	Postes existants de la section, qui relevait des services administratifs en 2012/13	8	1 P-3, 2 postes d'agent du Service mobile, 5 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	Création d'un emploi de temporaire	1	P-4
Section des ressources humaines	Postes existants de la section, qui relevait des services administratifs en 2012/13	11	1 P-4, 5 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, 4 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Groupe de la formation	Postes existants de la section, qui relevait des services administratifs en 2012/13	6	1 P-4, 1 poste d'agent du Service mobile, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section des achats	Postes existants de la section, qui relevait des services administratifs en 2012/13	14	1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 3 postes d'agent du Service mobile, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 4 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
<b>Total</b>		<b>134</b>	

62. Les services de gestion stratégique englobent la section des opérations et de la planification et les sections des services techniques établies au quartier général, notamment les sections du génie, des approvisionnements, des opérations aériennes, des transports et du contrôle des mouvements, ainsi que les services médicaux, d'information géographique et des communications et de l'informatique. Réunir la section des opérations et de la planification et les diverses sections des services techniques sous une même autorité analogue à la structure organisationnelle en Somalie devrait permettre d'améliorer les activités de planification du Bureau d'appui. Les fonctions remplies par les services administratifs actuels seront intégrées aux services de gestion stratégique et aux opérations d'appui pour la Somalie.

63. Il est également proposé de recruter temporairement, à la classe P-4, un administrateur qui serait chargé des projets Umoja et IPSAS. L'exercice 2013/14 correspond à la première année de la mise en œuvre des projets, qui posera encore des difficultés dans les zones de la Mission, même si le Centre de services régional s'emploie à les atténuer au moyen de services normalisés et centralisés. Pour l'exercice 2013/14, il est indispensable qu'un administrateur suffisamment expérimenté en la matière soit recruté à titre temporaire.

#### **Centre de services régional (Entebbe)**

64. Le cadre de budgétisation axée sur les résultats du Centre de services régional d'Entebbe fait état d'indicateurs de succès et de produits d'opérations de maintien de la paix et de missions politiques spéciales qui bénéficieront des services du Centre, compte tenu du transfert des fonctions ci-après réalisé en 2011/12 et en 2012/13 : traitement des indemnités pour frais d'études, états de paie du personnel des missions, paiements, trésorerie, comptabilité, contrôle des arrivées et des départs du personnel des missions, recrutement de personnel sur le plan international, gestion des postes, états de présence, administration d'un centre régional de formation et de conférence et administration du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

---

#### *Réalisations escomptées*

#### *Indicateurs de succès*

#### 2.1 Contrôle efficace et rationnel des arrivées et des départs

2.1.1 Accélération de la procédure de contrôle des arrivées du personnel recruté sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies (2011/12 : plus de 95 % des arrivées enregistrées en 2 jours; 2012/13 : plus de 95 % des arrivées enregistrées en 2 jours; 2013/14 : plus de 98 % des arrivées enregistrées en 2 jours et 100 % des arrivées enregistrées en 7 jours)

2.1.2 Accélération de la procédure de contrôle des départs du personnel recruté sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies (2011/12 : plus de 95 % des départs enregistrés en 1 jour; 2012/13 : plus de 95 % des départs enregistrés en 1 jour; 2013/14 : plus de 98 % des départs enregistrés en 1 jour et 100 % des départs enregistrés en 5 jours)

2.1.3 Amélioration de la qualité des services grâce à un contrôle rapide des départs des agents en tenue (2011/12 : plus de 98 % des départs enregistrés en 3 jours; 2012/13 : plus de 98 % des départs enregistrés en 3 jours; 2013/14 : plus de 98 % des départs enregistrés en 3 jours et 100 % des départs enregistrés en 7 jours)

---

#### *Produits*

- Contrôle de l'arrivée et du départ de 26 membres du personnel civil

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

## 2.2 Traitement efficace et rationnel des demandes d'indemnité pour frais d'études

2.2.1 Réduction des délais de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période de pointe (juillet-octobre) (2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 6 semaines)

2.2.2 Réduction des délais de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période creuse (novembre-juin) (2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 3 semaines)

2.2.3 Réduction du pourcentage de demandes d'indemnité pour frais d'études renvoyées à la Mission (2011/12 : 20 %; 2012/13 : moins de 15 %; 2013/14 : moins de 12 %)

*Produits*

- Traitement de 329 demandes d'indemnité pour frais d'études

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

## 2.3 Fourniture d'un appui efficace et rationnel aux participants aux activités proposées au Centre régional de formation et de conférence

2.3.1 Augmentation du nombre de membres du personnel formés au Centre régional de formation et de conférence (2011/12 : 4 835; 2012/13 : 3 000; 2013/14 : 6 000)

2.3.2 Réponse rapide aux demandes de formation reçues par le Centre régional de formation et de conférence (2011/12 : 98 % dans les 24 heures; 2012/13 : 98 % dans les 24 heures; 2013/14 : 98 % dans les 24 heures)

2.3.3 Augmentation du niveau de satisfaction des participants aux formations (2011/12 : 98,8 % de participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2012/13 : 99 % de participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2013/14 : 99 % de participants satisfaits ou plus que satisfaits)

*Produits*

- Organisation de 250 stages de formation et conférences auxquels ont participé 67 membres du personnel de l'UNSOA

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.4 Facilitation efficace et rationnelle des mouvements des contingents au niveau régional

2.4.1 Augmentation du nombre de vols régionaux pour le transport des contingents coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2011/12 : 292; 2012/13 : 330; 2013/14 : 1 179)

2.4.2 Réduction du temps nécessaire pour trouver des moyens de transport pour les mouvements des contingents (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : moyens de transport trouvés pour 96 % des mouvements dans les 5 jours et pour 100 % des mouvements dans les 14 jours)

*Produits*

- Coordination de 486 vols pour le transport des contingents à bord d'appareils affrétés pour de longues durées

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.5 Réponse efficace et rationnelle aux demandes de transport d'urgence

2.5.1 Augmentation du niveau de satisfaction quant aux services de transport d'urgence (2011/12 : 70 %; 2012/13 : 80 %; 2013/14 : 88 %)

*Produits*

- 48 vols d'urgence effectués

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.6 Fourniture de services financiers efficaces et rationnels

2.6.1 Réduction des délais de règlement des factures de fournisseur (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 98 % des factures réglées dans les 28 jours; 2013/14 : 98 % des factures réglées dans les 27 jours)

2.6.2 Réduction des délais de traitement des demandes de remboursement du personnel (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 98 % des demandes traitées dans les 28 jours; 2013/14 : 98 % des demandes traitées dans les 21 jours)

2.6.3 Traitement rapide des virements électroniques (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 97 % dans les 3 jours; 2013/14 : 97 % dans les 3 jours)

2.6.4 Réduction des délais d'exécution des opérations mensuelles concernant la paie et autres prestations (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 95 % des opérations exécutées dans les 5 jours; 2013/14 : 98 % des opérations exécutées dans les 5 jours)

2.6.5 Augmentation du niveau de satisfaction des clients concernant les services financiers (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 70 %; 2013/14 : 80 %)



*Produits*

- États financiers mensuels de la Mission établis conformément aux normes IPSAS
- Règlement de 888 demandes de remboursement de membres du personnel
- Paiement du traitement de 178 membres du personnel recrutés sur le plan international effectué par les services locaux de gestion de la paie
- Paiement du traitement de 71 membres du personnel recrutés sur le plan national effectué par les services locaux de gestion de la paie
- Paiement du traitement de 125 vacataires travaillant à Entebbe effectué par les services locaux de gestion de la paie
- Règlement des factures de 900 fournisseurs

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

## 2.7 Fourniture de services de gestion des ressources humaines efficaces et rationnels

2.7.1 Attribution rapide de postes vacants aux candidats présélectionnés inscrits sur les listes du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 98 % des postes vacants attribués dans les 90 jours; 2013/14 : 98 % des postes vacants attribués dans les 90 jours)

2.7.2 Réduction des délais d'approbation des prestations et avantages du personnel (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % dans les 14 jours)

2.7.3 Réduction des délais de traitement des demandes de remboursement des frais de voyage (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des demandes traitées dans les 14 jours)

2.7.4 Réduction des délais de traitement des primes d'affectation (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des dossiers traités dans les 5 jours)

2.7.5 Prorogation des engagements dans les délais voulus pour qu'ils soient pris en compte dans les états de paie (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 100 %)

2.7.6 Réduction des délais de règlement du traitement final au personnel quittant le service (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des dossiers traités dans les 30 jours)

2.7.7 Réduction des délais de délivrance de billets pour les voyages officiels (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des billets délivrés dans les 7 jours)

2.7.8 Augmentation du nombre de billets délivrés 15 jours avant le départ (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 75 %)

2.7.9 Augmentation du niveau de satisfaction des clients concernant les services de gestion des ressources humaines (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 70 %; 2013/14 : 90 %)

*Produits*

- Publication de 59 avis de vacance de postes d'agent recruté sur le plan international
- Prorogation de 240 engagements d'agents recrutés sur les plans national et international
- Traitement de 34 demandes de prime d'affectation
- Approbation de 799 prestations et avantages
- Délivrance de 222 billets d'avion au personnel civil et au personnel en tenue

Tableau 5  
Ressources humaines : Centre de services régional (Entebbe)

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan international <sup>a</sup>	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
<b>Centre de services régional</b>									
Postes approuvés 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2013/14	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Section des finances</b>									
Postes approuvés 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2013/14	–	–	–	–	4	4	1	–	5
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	4	4	1	–	5
<b>Section des ressources humaines</b>									
Postes approuvés 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2013/14	–	–	–	–	–	–	2	–	2
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	2	–	2
<b>Section des communications et de l'informatique</b>									
Postes approuvés 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2013/14	–	–	–	–	1	1	–	–	1
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	1	1	–	–	1
<b>Contrôle des arrivées et des départs</b>									
Postes approuvés 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2013/14	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Personnel recruté sur le plan international					Service mobile	Total partiel	Personnel recruté sur le plan international <sup>a</sup>	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2						
<b>Traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études</b>										
Postes approuvés 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2013/14	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Centre régional de formation et de conférence</b>										
Postes approuvés 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2013/14	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements</b>										
Postes approuvés 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2013/14	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total général</b>										
Postes approuvés 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2013/14	–	–	–	–	5	5	3	–	–	8
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	5	5	3	–	–	8

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

*Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 5 postes d'agent du Service mobile*

*Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national*

65. Il est proposé de transférer huit postes (5 postes d'agent du Service mobile et 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) de l'UNSOA au Centre de services régional d'Entebbe. Les huit postes sont répartis comme suit : cinq postes d'assistant (finances) (4 postes d'agent du Service mobile et 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national) à la Section des finances, un poste d'assistant (facturation) (Service mobile) à la Section des communications et de l'informatique et deux assistants (ressources humaines) (postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) à la Section des ressources humaines. Au vu de l'efficacité des services du Centre, il est proposé de supprimer un poste de la classe P-4 et un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national à la Section des finances de l'UNSOA.

## II. Ressources financières

### A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2011/12) (1)	Montant alloué (2012/13) (2)	Dépenses prévues (2013/14) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
<b>Militaires et personnel de police</b>					
Observateurs militaires	—	—	—	—	—
Contingents	58 340,6	101 939,8	94 947,1	(6 992,7)	(6,9)
Police de l'AMISOM	33,9	273,0	1 064,2	791,2	289,8
Unités de police constituées de l'AMISOM	—	2 011,9	2 839,2	827,3	41,1
<b>Total partiel</b>	<b>58 374,5</b>	<b>104 224,7</b>	<b>98 850,5</b>	<b>(5 374,2)</b>	<b>(5,2)</b>
<b>Personnel civil</b>					
Personnel recruté sur le plan international	28 278,2	37 251,3	39 933,8	2 682,5	7,2
Personnel recruté sur le plan national	4 026,4	4 792,7	4 865,6	72,9	1,5
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—	—
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	42,9	—	166,7	166,7	—
<b>Total partiel</b>	<b>32 347,5</b>	<b>42 044,0</b>	<b>44 966,1</b>	<b>2 922,1</b>	<b>7,0</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>					
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants	2 070,4	2 242,3	2 328,4	86,1	3,8
Voyages	1 981,5	2 006,3	2 011,7	5,4	0,3
Installations et infrastructures	69 057,0	74 020,5	85 786,4	11 765,9	15,9
Transports terrestres	29 515,9	34 775,7	32 332,3	(2 443,4)	(7,0)
Transports aériens	2 183,9	46 150,9	54 135,1	7 984,2	17,3
Transports maritimes ou fluviaux	110,8	1 851,9	3 482,5	1 630,6	88,1
Communications	29 727,4	31 223,5	30 031,9	(1 191,6)	(3,8)
Informatique	8 319,7	7 287,3	9 220,3	1 933,0	26,5
Santé	14 164,1	25 418,3	20 623,8	(4 794,5)	(18,9)
Matériel spécial	—	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	39 904,7	65 659,6	64 670,2	(989,4)	(1,5)
Projets à effet rapide	—	—	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>197 035,4</b>	<b>290 636,3</b>	<b>304 622,6</b>	<b>13 986,3</b>	<b>4,8</b>
<b>Total brut</b>	<b>287 757,4</b>	<b>436 905,0</b>	<b>448 439,2</b>	<b>11 534,2</b>	<b>2,6</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	3 294,2	3 350,8	3 798,2	447,4	13,4
<b>Total net</b>	<b>284 463,2</b>	<b>433 554,2</b>	<b>444 641,0</b>	<b>11 086,8</b>	<b>2,6</b>

Catégorie de dépenses	Dépenses (2011/12) (1)	Montant alloué (2012/13) (2)	Dépenses prévues (2013/14) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>287 757,4</b>	<b>436 905,0</b>	<b>448 439,2</b>	<b>11 534,2</b>	<b>2,6</b>

## B. Gains d'efficacité

66. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2013/14 ont été établies sur la base des mesures de gains d'efficacité suivantes :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant	Mesure
Opérations aériennes	1 070	Il est prévu que la coordination avec le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS) pour les services aériens (partage du coût des vols prévus entre Nairobi et Mogadiscio) entraîne une réduction d'environ 30 % des dépenses au titre des vols à la demande.
Carburant	1 480	La consommation générale de carburant devrait être réduite grâce à l'utilisation efficace des ressources, en optimisant, par exemple, l'occupation des sièges.
<b>Total</b>	<b>2 550</b>	

## C. Taux de vacance de postes

67. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2013/14 ont été établies sur la base des taux de vacance de postes suivants :

(Pourcentage)

Catégorie	Taux effectif (2011/12)	Taux budgétisé (2012/13)	Projection (2013/14) <sup>a</sup>
<b>Militaires et personnel de police</b>			
Observateurs militaires	–	–	–
Contingents	7,9	10,0	5,0
Police de l'AMISOM	83,3	80,0	30,0
Unités de police constituées de l'AMISOM	–	15,0	5,0
<b>Personnel civil</b>			
Personnel recruté sur le plan international	14,3	19,7	15,0
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	11,1	29,6	15,0

Catégorie	Taux effectif	Taux	Projection
	(2011/12)	budgétisé (2012/13)	(2013/14) <sup>a</sup>
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	15,0	15,2	15,0
Volontaires des Nations Unies	–	–	–
Emplois de temporaire <sup>b</sup>			
Personnel recruté sur le plan international	50,0	–	15,0
Personnel recruté sur le plan national	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–

<sup>a</sup> Les taux concernent le personnel de l'UNSOA, sauf les huit postes à transférer au Centre de services régional d'Entebbe, pour lesquels s'applique un coefficient délais de recrutement de 5 % pour le personnel recruté sur le plan international et de 15 % pour le personnel recruté sur le plan national.

<sup>b</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

68. Les taux de vacance de postes sont calculés sur la base de l'expérience de l'UNSOA à ce jour et tiennent compte de la situation propre à la mission, s'agissant du déploiement des agents en tenue et du recrutement du personnel civil. Les variables prises en compte pour déterminer les taux prévus pour 2013/14 incluent le taux de vacance de postes actuel, le taux de déploiement ou de recrutement pour la durée de l'exercice en cours à ce jour, ainsi que les circonstances auxquelles l'UNSOA devrait faire face pendant l'exercice concerné. Étant donné que le taux de déploiement effectif des contingents était de 94 % à la fin de novembre 2012 et que leur plein déploiement est prévu pour la fin de juin 2013, un coefficient délais de déploiement de 5 % est proposé pour l'exercice 2013/14, afin de tenir compte de tout intervalle dû notamment à la relève des contingents. Le taux de déploiement effectif de la police de l'AMISOM était certes de 30,5 % à la fin de décembre 2012; cependant, un coefficient délais de 30 % est proposé pour l'exercice 2013/14, compte tenu des changements de l'environnement et de la disponibilité des pays fournissant des forces de police. Quant aux unités de police constituées, étant donné qu'elles sont déjà déployées au complet, un coefficient délais de 5 % est proposé pour l'exercice 2013/14 afin de tenir compte de tout intervalle dû notamment à la relève des unités.

#### **D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome**

69. Les ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014, calculées sur la base des taux standard de remboursement au titre du matériel majeur (location avec services) et du soutien logistique autonome, s'élèvent à 25 685 500 dollars et se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant prévu</i>
<b>Matériel majeur</b>	
Contingents	24 064,2
Unités de police constituées	1 621,3
<b>Total partiel</b>	<b>25 685,5</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Installations et infrastructures	–
Communications	–
Santé	–
Matériel spécial	–
<b>Total partiel</b>	<b>–</b>
<b>Total</b>	<b>25 685,5</b>

## E. Formation

70. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice 2013/14 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant prévu</i>
Consultants	
Formateurs	121,9
Voyages	
Voyages au titre de la formation	367,7
Fournitures, services et matériel divers	
Honoraires, fournitures et services	397,9
<b>Total</b>	<b>887,5</b>

71. Le nombre de participants prévus pour l'exercice 2013/14, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Militaires et personnel de police</i>		
	<i>Nombre effectif 2011/12</i>	<i>Nombre prévu 2012/13</i>	<i>Nombre proposé 2013/14</i>	<i>Nombre effectif 2011/12</i>	<i>Nombre prévu 2012/13</i>	<i>Nombre proposé 2013/14</i>	<i>Nombre effectif 2011/12</i>	<i>Nombre prévu 2012/13</i>	<i>Nombre proposé 2013/14</i>
Formation interne	313	819	570	219	843	461	1 971	3 545	2 325

	Personnel recruté sur le plan international			Personnel recruté sur le plan national			Militaires et personnel de police		
	Nombre effectif 2011/12	Nombre prévu 2012/13	Nombre proposé 2013/14	Nombre effectif 2011/12	Nombre prévu 2012/13	Nombre proposé 2013/14	Nombre effectif 2011/12	Nombre prévu 2012/13	Nombre proposé 2013/14
Formation externe <sup>a</sup>	37	83	42	11	18	18	–	–	–
<b>Total</b>	<b>350</b>	<b>902</b>	<b>612</b>	<b>230</b>	<b>861</b>	<b>479</b>	<b>1 917</b>	<b>3 545</b>	<b>2 325</b>

<sup>a</sup> Comprend les cours de formation assurés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et ailleurs, hors de la zone de la Mission.

72. Des stages de formation seront proposés au personnel de l'UNSOA pendant l'exercice, en vue d'améliorer leurs compétences spécialisées et techniques ainsi que leurs compétences en matière d'organisation. La formation offerte concernera essentiellement la sécurité, la gestion des achats et marchés, la gestion des ressources humaines, les transports terrestres et le soutien médical. L'UNSOA fournira aux contingents, agents de la police et personnel civil de l'AMISOM un appui à la formation visant à renforcer leurs capacités dans les domaines logistiques et techniques, pendant l'exercice. La formation couvrira, sans s'y limiter, les domaines suivants : le contrôle des mouvements, l'aviation, la maintenance préventive, le génie, le matériel spécialisé (groupes électrogènes, chariots élévateurs, bateaux et véhicules lourds), les services médicaux, la formation propre aux Nations Unies (concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles, la déontologie et la discipline, le droit international humanitaire et la protection des civils), l'approvisionnement et les activités de protection embarquée.

## F. Services de détection des mines et de déminage

73. Les dépenses prévues au titre des services de détection des mines et de déminage pour l'exercice 2013/14 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant prévu
Matériel spécial	
Matériel de détection des mines et de déminage	–
Fournitures, services et matériel divers	
Services de détection des mines et de déminage	42 400,0
Fournitures de détection des mines et de déminage	–

74. Le Service de la lutte antimines continuera de fournir un appui à la gestion des explosifs. Les prévisions pour 2012/13 n'incluaient pas de capacité d'atténuation des risques liés aux engins explosifs improvisés en vue d'appuyer les opérations mobiles, notamment de réduire les menaces pesant sur les convois en déplacement. L'UNSOA, passant de l'approvisionnement par voie aérienne au réapprovisionnement et aux opérations par voie terrestre, une capacité de surveillance des routes a été intégrée à la composante de lutte antimines, afin de



réduire les risques d'attaques à l'engin explosif improvisé contre des convois dans les quatre secteurs.

## G. Centre de services régional d'Entebbe : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (2012/13) (1)	Dépenses prévues (2013/14) (2)	Variation	
			Montant (3) = (2) - (1)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	–	736,3	736,3	–
Personnel recruté sur le plan national	–	42,1	42,1	–
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>–</b>	<b>778,4</b>	<b>778,4</b>	<b>–</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Consultants	14,5	39,4	24,9	171,7
Voyages	12,8	22,3	9,5	74,2
Installations et infrastructures	473,7	787,4	313,7	66,2
Transports terrestres	8,1	17,9	9,8	121,0
Transports aériens	–	–	–	–
Communications	40,9	133,6	92,7	226,7
Informatique	109,8	141,9	32,1	29,2
Santé	4,7	9,1	4,4	93,6
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	6,6	13,3	6,7	101,5
<b>Total partiel</b>	<b>671,1</b>	<b>1 164,9</b>	<b>493,8</b>	<b>73,6</b>
<b>Total brut</b>	<b>671,1</b>	<b>1 943,3</b>	<b>1 272,2</b>	<b>189,6</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	–	66,5	66,5	–
<b>Total net</b>	<b>671,1</b>	<b>1 876,8</b>	<b>1 205,7</b>	<b>179,7</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>671,1</b>	<b>1 943,3</b>	<b>1 272,2</b>	<b>189,6</b>

### III. Analyse des variations<sup>1</sup>

75. Les termes standard employés dans la présente section sont définis à l'annexe I.B. Ce sont les mêmes que dans les rapports précédents.

	<i>Variation</i>	
<b>Contingents</b>	(6 992,7)	(6,9 %)

#### • Gestion

76. La diminution des ressources nécessaires s'explique essentiellement par le fait qu'aucun matériel appartenant aux contingents ne sera déployé pendant l'exercice 2013/14, étant donné que les contingents de l'AMISOM et leur matériel doivent être entièrement déployés d'ici au 30 juin 2013 (6 145 600 dollars).

	<i>Variation</i>	
<b>Police de l'AMISOM</b>	791,2	289,8 %

#### • Gestion

77. L'augmentation des crédits demandés s'explique avant tout par l'utilisation d'un coefficient de délais de déploiement plus faible (30 %, contre 80 % dans le budget précédent) en ce qui concerne la relève des agents de police de l'AMISOM, compte tenu du déploiement d'effectifs prévu.

	<i>Variation</i>	
<b>Unités de police constituées de l'AMISOM</b>	827,3	41,1 %

#### • Facteurs externes

78. L'augmentation des dépenses prévues correspond essentiellement au remboursement du matériel appartenant aux contingents (948 700 dollars), conformément au mémorandum d'accord conclu entre la Commission de l'Union africaine et les pays fournisseurs d'effectifs de police, les prévisions du budget de 2012/13 ayant été établies en imputant à une autre mission les dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	2 682,5	7,2 %

#### • Gestion

79. La hausse des crédits demandés résulte essentiellement de l'augmentation nette de 17 postes soumis à recrutement international, qui se décompose comme suit : a) création proposée de 8 postes d'agent du Service mobile à la Section de la sûreté et de la sécurité; b) création de 11 postes à la Section de la sûreté et de la sécurité (2 P-3, 7 agents du Service mobile) et au service chargé des communications et de l'informatique (2 agents du Service mobile), étant donné que

<sup>1</sup> Les variations sont analysées lorsqu'elles atteignent au moins  $\pm 5$  % ou 100 000 dollars.

des fonctions relevant du budget de l'UNPOS seront transférées à l'UNSOA le 30 juin 2013; c) la suppression de 1 poste D-1 des services administratifs et de 1 poste P-4 à la Section des finances. Le montant prévu a été calculé en tenant compte du déploiement de 240 fonctionnaires recrutés sur le plan international (y compris 5 postes devant être transférés au Centre de services régional) et en utilisant un coefficient délais de recrutement de 15 %. Le délai de recrutement des huit nouveaux postes est fixé à six mois seulement, suivant le calendrier de recrutement accéléré.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	166,7	–

• **Gestion**

80. Le montant prévu représente les dépenses associées à la création d'un nouveau poste P-4 à la Section des finances, dont le titulaire remplira des fonctions liées à Umoja et aux Normes comptables internationales pour le secteur public. Ce poste est nécessaire pour faire face à l'accroissement temporaire de la charge de travail associé à la mise en application d'Umoja et de ces normes.

	<i>Variation</i>	
<b>Installations et infrastructure</b>	11 765,9	15,9 %

• **Gestion**

81. L'augmentation est le résultat des éléments suivants : a) augmentation des dépenses d'entretien s'expliquant essentiellement par la prestation de services de gestion de camps pour assister 6 800 membres du personnel civil et en tenue de l'AMISOM (7 979 000 dollars); et b) augmentation des dépenses prévues au titre des carburants et lubrifiants en raison de l'utilisation et de l'entretien de 10 points de distribution répartis dans le centre-sud de la Somalie conformément au contrat clefs en main qui a été conclu, contre six points de distribution pour l'exercice 2012/13 (3 145 500 dollars). Cette hausse est compensée en partie par la baisse des dépenses prévues au titre des fournitures d'entretien, qui résulte des stocks constitués pendant l'exercice précédent (1 852 100 dollars).

	<i>Variation</i>	
<b>Transports terrestres</b>	(2 443,4)	(7,0 %)

• **Gestion**

82. Cette variation correspond essentiellement à la diminution des crédits nécessaires au titre de l'achat de véhicules (7 196 800 dollars), résultat des achats effectués pendant l'exercice 2012/13, que vient contrebalancer en partie la hausse des dépenses prévues au titre des carburants et lubrifiants en raison de l'utilisation et de l'entretien de 10 points de distribution répartis dans le centre-sud de la Somalie conformément au contrat clefs en main qui a été conclu, contre six points de distribution pendant l'exercice précédent (3 620 100 dollars).

	<i>Variation</i>	
<b>Transports aériens</b>	7 984,2	17,3 %

• **Gestion**

83. L'augmentation des crédits demandés couvre essentiellement les dépenses associées aux éléments suivants : a) le matériel et les fournitures destinés aux infrastructures nécessaires aux opérations aériennes, notamment pour l'appui à la composante aérienne de l'AMISOM, en particulier dans les secteurs 2 and 4, y compris les capacités de lutte contre l'incendie aux aéroports de Kismaayo et Belet Weyne (2 299 500 dollars); b) augmentation des frais de location et de fonctionnement des hélicoptères (1 940 500 dollars), du fait des contrats conclus, ainsi que des avions (1 837 500 dollars), étant donné qu'un avion sera réservé au déploiement de personnel de l'AMISOM dans les secteurs 2, 3 et 4; et c) augmentation des dépenses de carburants et de lubrifiants, la consommation prévue s'établissant à 3,8 millions de litres à 1,8 dollar par litre en moyenne, alors que les crédits ouverts en 2012/13 devaient couvrir 4,4 millions de litres à 1,2 dollar par litre (1 515 800 dollars).

	<i>Variation</i>	
<b>Transports maritimes ou fluviaux</b>	1 630,6	88,1 %

• **Gestion**

84. La hausse des dépenses prévues correspond essentiellement à l'augmentation des dépenses prévues au titre des carburants et lubrifiants en raison de l'utilisation et de l'entretien de 10 points de distribution répartis dans le centre-sud de la Somalie conformément au contrat clefs en main qui a été conclu, contre six points de distribution pendant l'exercice précédent (1 303 900 dollars).

	<i>Variation</i>	
<b>Communications</b>	(1 191,6)	(3,8 %)

• **Gestion**

85. La variation s'explique principalement par la baisse des dépenses de matériel de communications, compte tenu des achats déjà effectués à ce titre pendant l'exercice précédent (1 489 700 dollars), et la réduction du coût des services d'information, conséquence des modifications apportées à la stratégie de communications de l'AMISOM pour tenir compte de l'évolution de la situation en Somalie et des progrès déjà réalisés (1 148 200 dollars). Cette baisse est contrebalancée en partie par la hausse des dépenses au titre de pièces de rechange, étant donné la difficulté des conditions sur le terrain (659 700 dollars), et au titre des communications commerciales, du fait essentiellement de l'augmentation du nombre de répéteurs de satellites nécessaires pour la mise en œuvre du plan de continuité des opérations et de reprise après sinistre à Entebbe (635 300 dollars).

	<i>Variation</i>	
<b>Informatique</b>	1 933,0	26,5 %

• **Gestion**

86. L'augmentation des ressources prévues tient principalement à l'achat de matériel, lequel est nécessaire avant tout pour mettre en œuvre le plan de continuité des opérations et de reprise après sinistre à Entebbe et remplacer le matériel désuet (1 320 400 dollars), ainsi qu'aux services informatiques fournis aux spécialistes civils externes apportant un appui à l'AMISOM et à l'UNSOA dans les secteurs et les camps de Mogadiscio (414 100 dollars).

	<i>Variation</i>	
<b>Santé</b>	(4 794,5)	(18,9 %)

• **Gestion**

87. La variation s'explique par la baisse du nombre d'évacuations sanitaires et d'hospitalisations prévues (3 867 000 dollars).

	<i>Variation</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	(989,4)	(1,5 %)

• **Gestion**

88. La variation provient essentiellement de la baisse des dépenses prévues au titre des formations fournies avant et après le déploiement du personnel de l'AMISOM (518 200 dollars), ainsi que par la diminution du fret et des autres dépenses associées aux mouvements des navires (355 700 dollars).

#### IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

89. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement du dispositif de soutien logistique à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) portent sur les points suivants :

a) Ouverture d'un crédit de 448 439 200 dollars pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014;

b) Mise en recouvrement du montant visé à l'alinéa a) ci-dessus, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat relatif au dispositif de soutien logistique à la Mission, à raison de 37 369 933 dollars par mois.

**V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 66/264 et 66/280 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale, à celles du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et à celles du Bureau des services de contrôle interne**

**A. Assemblée générale**

Questions transversales

(Résolution 66/264, sect. II)

*Décision ou demande*

*Mesures prises*

Note que, s'agissant du personnel civil, les taux de vacance de postes et de rotation ont un peu diminué récemment, tout en considérant qu'il y a encore des progrès à faire en la matière, et prie donc le Secrétaire général de veiller à ce que les postes vacants soient pourvus rapidement (par. 21)

Souligne qu'il importe que le Secrétaire général étudie dans le détail les besoins en personnel civil de chaque mission de maintien de la paix, afin en particulier de déterminer les possibilités de transformer les postes du Service mobile en postes d'agent recruté sur le plan national et d'améliorer le ratio entre le personnel des services organiques et le personnel d'appui, notamment en cas de révision importante du mandat ou du niveau des effectifs autorisés, de sorte que la structure des effectifs civils permette à la mission de s'acquitter efficacement de son mandat et soit conforme aux meilleures pratiques adoptées en matière de dotation en effectifs dans toutes les missions (par. 23)

Le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) continue de s'attacher à assurer l'efficacité du recrutement. Au cours des exercices 2010/11 et 2011/12, le nombre d'agents recrutés a été de 103 et 74 respectivement. Pendant la même période, le taux moyen de vacance de postes a été ramené de 18 % à 14 % et de 16 % à 14 % respectivement pour le personnel recruté sur le plan international et le personnel recruté sur le plan national.

Le Bureau d'appui a toujours réexaminé ses besoins en personnel plus d'une fois par an en raison des révisions de son mandat et de l'augmentation des ressources nécessaires qu'elles entraînent. Pour l'exercice 2012/13, il a présenté un nouvel organigramme et une nouvelle composition tenant compte de la modification du mandat prévue par la résolution 2036 (2012) du Conseil de sécurité, et étoffé ses effectifs en augmentant tout particulièrement le nombre de ses agents sur le terrain. Pour 2013/14, il se propose d'adapter son organigramme aux capacités de planification et d'exécution accrues de l'AMISOM à Mogadiscio en déployant encore plus de personnel sur place. L'UNSOA procède à ces changements tout en reconnaissant que le ratio entre le personnel d'appui et les contingents est faible.

*Décision ou demande**Mesures prises*

Se félicite des améliorations obtenues en ce qui concerne, notamment, le contrôle physique des biens durables, souligne qu'il importe de renforcer l'ensemble du cycle de gestion de la chaîne logistique des opérations de maintien de la paix et, à ce sujet, prie de nouveau le Secrétaire général de renforcer les contrôles internes portant sur la gestion de ce matériel afin qu'il existe des garde-fous permettant d'éviter le gaspillage et les pertes financières pour l'Organisation (par. 30)

[...] Prie le Secrétaire général de veiller à l'application des directives relatives à l'utilisation des véhicules officiels en dehors du service et de lui rendre compte à ce sujet dans son prochain rapport d'ensemble sur le financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (par. 31)

Le Bureau d'appui a effectué plus de 99 % du contrôle physique des biens durables pendant l'exercice prenant fin le 30 juin 2012. Estimant en outre qu'il importe de poursuivre l'examen de la gestion de la chaîne logistique, il entend réorganiser sa gestion du matériel en 2013/14 afin de renforcer les contrôles internes et de rendre les opérations plus efficaces.

Le 5 août 2011, l'UNSOA a publié une instruction administrative sur les déplacements personnels. Depuis juillet 2011, il garde trace de l'utilisation de véhicules en dehors du service et des dépenses et charges y afférentes tant pour lui-même que pour le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS).

#### Financement de la Mission de l'Union africaine en Somalie (Résolution 66/280)

*Décision ou demande**Mesures prises*

Prie le Secrétaire général de prendre les mesures voulues pour assurer l'utilisation efficace, rationnelle et transparente des ressources des Nations Unies, compte tenu du caractère particulier du dispositif d'appui (par. 4)

Souligne qu'il importe d'appliquer strictement les règlements et les règles de l'Organisation relatifs à la passation des marchés (par. 5)

Note avec préoccupation le taux élevé de pertes et les importants problèmes de sécurité que continuent de rencontrer le personnel des Nations Unies et les militaires de la Mission, et prie le Secrétaire général de continuer à prendre des mesures pour assurer la sûreté et la sécurité de tout le personnel qui participe à la Mission, en tenant compte des paragraphes 5 et 6 de la résolution 1502 (2003) du Conseil de sécurité en date du 26 août 2003 (par. 6)

L'UNSOA continue à œuvrer dans le cadre de sa stratégie globale reposant sur une main-d'œuvre réduite soutenue par des prestataires commerciaux et les capacités internes de la force de l'AMISOM, ce qui lui permet d'assurer l'utilisation efficace et rationnelle des ressources. Le suivi périodique régulier des indicateurs de performance permet de fixer et d'atteindre les objectifs de prestation de services, et rend l'apport de l'UNSOA plus transparent.

L'UNSOA travaille en étroite collaboration avec le Siège et respecte pleinement la délégation de pouvoir consentie au titre du Manuel des achats et du Règlement financier et règles de gestion financière de l'Organisation.

Le Bureau d'appui continue de jouer un rôle actif dans le système de gestion de la sécurité en Somalie, chargé de faire face aux menaces en constante évolution qui pèsent sur la sécurité du personnel des Nations Unies alors qu'il exécute le mandat du Bureau sur le terrain. La mise au point et l'exécution de ses activités sur le terrain obéissent rigoureusement à des considérations de sécurité. L'UNSOA construit des bureaux et des logements dans le respect des normes de sécurité opérationnelle révisées propres à chaque pays; son

personnel se déplace à Mogadiscio comme dans l'ensemble de la Somalie en respectant les procédures opérationnelles permanentes. Le Bureau a fait des progrès en matière de renforcement des dispositifs médicaux pour les interventions en cas de crise qui font de nombreuses victimes. Des progrès ont également été réalisés dans le domaine de la sécurité aérienne et des évacuations sanitaires primaires et secondaires.

## B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

### Questions transversales

(A/66/718)

Le Comité consultatif estime que, pour faciliter l'évaluation de l'incidence des mesures d'efficacité, des renseignements détaillés sur les économies résultant de l'application de mesures d'efficacité devraient être présentés, le cas échéant, à la section concernant l'analyse des écarts dans les rapports sur l'exécution du budget (voir aussi plus loin, par. 23). (par. 19)

Le Comité consultatif souhaite que, lors de l'établissement des rapports sur l'exécution des budgets de l'exercice 2011/12, une distinction soit faite entre les éventuelles économies découlant de l'application de mesures d'efficacité et la sous-utilisation des ressources résultant d'autres facteurs. (par. 23)

À ce sujet, le Comité consultatif recommande d'éviter d'assimiler le report de dépenses d'équipement à l'application de mesures d'économie durables reposant sur la transformation des modes de fonctionnement en vue d'exécuter plus efficacement les mandats. Il compte qu'une planification judicieuse aura lieu pour garantir que toute reconduction des dépenses d'équipement reportées de l'exercice 2012/13 ne se solde pas pour les États Membres par une charge financière supplémentaire lors d'exercices ultérieurs. (par. 34)

Le Comité consultatif estime que les coefficients délais de déploiement et taux de vacance de postes à appliquer devraient reposer sur des hypothèses budgétaires pleinement justifiées tenant compte des données

Dans l'analyse des écarts figurant dans le rapport sur l'exécution du budget, l'UNSOA fournit des explications détaillées exposant clairement l'origine de ces économies et faisant la distinction entre les économies découlant de l'application de mesures d'efficacité et la sous-utilisation des ressources résultant d'autres facteurs.

Dans l'analyse des écarts figurant dans le rapport sur l'exécution du budget, l'UNSOA fournit des explications détaillées exposant clairement l'origine de ces économies et faisant la distinction entre les économies découlant de l'application de mesures d'efficacité et la sous-utilisation des ressources résultant d'autres facteurs.

Au Siège, le groupe chargé de veiller à l'utilisation rationnelle des ressources veille à ce que tous les investissements soient strictement conformes aux besoins opérationnels et aux niveaux d'actif existants, et examine les grands projets d'acquisition aux premiers stades de la procédure d'établissement du budget de chaque exercice. Cet examen attentif des projets contribue à faire en sorte que les montants figurant dans les projets de budget soient dictés par la prudence et correspondent à des priorités réalistes.

Cette recommandation a été appliquée. Les abattements pour délais de déploiement et de recrutement utilisés dans le budget 2013/14 prennent en compte tous les facteurs pertinents, y compris les taux effectifs de



historiques et des facteurs prévisibles. Ces coefficients devraient être clairement justifiés dans les projets de budget, en particulier lorsqu'ils diffèrent de ceux effectivement observés au moment de l'établissement du budget. (par. 36)

Le Comité consultatif estime que les réformes de la gestion des ressources humaines approuvées par l'Assemblée générale au cours des dernières années et l'utilisation des fichiers de candidats présélectionnés devraient conduire à une réduction manifeste et soutenue des taux effectifs de vacance des postes du personnel civil dans toutes les opérations de maintien de la paix. Il considère par conséquent que cette question devrait rester à l'examen lors de la présentation des futurs projets de budget. (par. 38)

Comme le Comité consultatif l'a déjà indiqué, l'utilité des postes vacants de longue date devrait être réexaminée à intervalles réguliers, et notamment avant que la création de nouveaux postes ne soit demandée à l'Assemblée générale (voir A/65/743, par. 43, et A/66/7, par. 92). Or, le Comité n'est pas certain que chaque opération de maintien de la paix procède systématiquement à ce réexamen. À cet égard, il est rappelé que l'Assemblée générale, dans sa résolution 66/246, a fait sienne la recommandation du Comité selon laquelle le projet de budget-programme devrait préciser en quoi chacun des postes vacants depuis au moins deux ans reste nécessaire et pourquoi il n'a pas pu être pourvu (voir A/66/7, par. 92 et 93). Le Comité recommande d'appliquer le même critère aux postes des opérations de maintien de la paix et de faire figurer des informations sur les postes vacants depuis au moins deux ans dans les projets de budget des missions, assorties de justifications spécifiques pour ceux qu'il est proposé de maintenir. (par. 54)

vacance de postes pour chaque catégorie de personnel au cours de l'exercice le plus récemment achevé, le taux effectif de vacance de postes pour chaque catégorie de personnel pendant l'exercice en cours, et d'autres informations fournies par le Département de l'appui aux missions, propres à la mission considérée et concernant la constitution et le déploiement des forces et le recrutement du personnel civil, qui sont de nature à influencer sur les taux de vacance de postes, pris en compte dans les calendriers de déploiement du personnel militaire et civil.

Comme l'indique la réduction continue du taux de vacance de postes, l'UNSOA a bénéficié de ces réformes et de la création de fichiers de candidats présélectionnés. La Section des ressources humaines a joué un rôle actif à cet égard en fournissant aux directeurs de programme des listes de candidats présélectionnés ainsi qu'une liste de candidats provenant de missions qui réduisent leur effectif et en faisant régulièrement le point avec eux pour que les postes vacants soient pourvus dans les meilleurs délais et conformes aux directives de la Division du personnel des missions applicables au système de sélection du personnel. La Section fournit en outre régulièrement des statistiques relatives au recrutement aux équipes de direction des missions en vue de faciliter le suivi des postes vacants.

L'UNSOA n'a aucun poste vacant depuis plus de deux ans.

À cet égard, le Comité consultatif reste préoccupé par la proportion des ressources affectées à la formation qui sert à couvrir les frais de voyage liés aux formations. Le Comité réaffirme à ce sujet que les voyages au titre de la formation doivent continuer à faire l'objet d'un examen rigoureux et qu'il convient d'en restreindre le nombre dans toute la mesure possible (voir A/65/743, par. 135). (par. 74)

Le Comité recommande qu'à l'avenir des efforts soient déployés, dans le cadre des rapports sur les gains d'efficacité et les économies réalisées, pour collecter et fournir des données fiables permettant d'établir indubitablement les relations de cause à effet entre les mesures prises et tout gain d'efficacité ou économie. Le Comité note qu'à l'heure actuelle, l'évaluation de l'impact des mesures d'efficacité sur l'exécution des mandats et la prestation de services laisse à désirer (voir aussi par. 33 ci-dessus). (par. 86)

Le Comité consultatif recommande que le Secrétaire général examine les dotations en véhicules et matériel informatique au sein des opérations de maintien de la paix et les aligne sur les ratios fixés par le Département de l'appui aux missions qui ont été promulgués dans le Manuel des coûts standard. Le Comité demande que des renseignements soient communiqués sur cette question dans le prochain rapport d'ensemble. Le Comité reconnaît que certaines circonstances propres aux missions peuvent justifier un dépassement des ratios et demande que si tel est le cas, les raisons en soient clairement données dans les projets de budget des missions concernées pour l'exercice 2013/14. (par. 91)

L'UNSOA poursuit l'examen de ses besoins de formation afin de permettre aux membres de son personnel de renforcer leurs capacités d'une manière à la fois efficace et rationnelle. À cet égard, il s'est toujours efforcé de faire le plus possible appel aux ressources internes et à celles fournies par l'Office des Nations Unies à Nairobi, et d'avoir recours à des services contractuels pour former des groupes sur leurs lieux d'affectation respectifs afin de réduire les voyages au minimum.

Le groupe chargé de veiller à l'utilisation rationnelle des ressources continue de s'efforcer de définir et d'appliquer de meilleures pratiques de dotation permettant de réduire les coûts de manière quantifiable sans que cela nuise à l'exécution des mandats. Pour améliorer la gestion et la communication de l'information relative aux ressources, on a arrêté une série de projets visant à faire des économies de ressources dans le cadre d'un effort général soutenu par la mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions. Le groupe cherche également, grâce au cadre qu'il a mis en place, à renforcer les capacités d'évaluation et de communication de l'information relative à l'amélioration du rapport coût-efficacité, notamment en faisant une distinction nécessaire entre économies et sous-utilisation des ressources prévues au budget.

L'UNSOA reconduit tous les ans l'examen de sa dotation afin de respecter les ratios fixés par le Département de l'appui aux missions. De fait, les tableaux 9 et 10 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (A/66/718) montrent que le Bureau possédait alors moins de véhicules et d'ordinateurs que ne le voudrait une application rigoureuse des ratios maximum.

Les ratios applicables aux ordinateurs sont en voie d'application, les dotations actuellement prévues étant de 641 appareils pour un effectif de 486 personnes (401 membres du personnel de l'UNSOA et 85 officiers d'état-major de l'AMISOM) au 30 juin 2014. Les 203 ordinateurs restants se répartissent entre la formation, le cybercafé et la facturation, 124 d'entre eux étant conservés à titre de matériel de remplacement. Bien que ce taux soit relativement élevé, il se justifie par les conditions de travail exceptionnellement difficiles qui règnent à Mogadiscio, où la chaleur, la poussière, l'humidité et le

Le Comité est d'avis que les dotations en matériel informatique des opérations de maintien de la paix devraient elles aussi être calculées sur la base des effectifs qui doivent être déployés pendant la période considérée ou du niveau réel des effectifs de la mission s'il est plus élevé, et non à partir du niveau total des effectifs autorisés. (par. 92)

Le Comité estime que les services fournis par les coordonnateurs des opérations de relève sont utiles aux pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police et espère que le Secrétaire général cherchera à dégager les ressources nécessaires pour qu'il y soit fait appel. (par. 102)

Il demande en outre que les futurs projets de budget des opérations de maintien de la paix donnent des informations sur tous les projets de construction pour lesquels des ressources supérieures à 1 million de dollars sont demandées pour l'exercice en question. (par. 106)

Le Comité consultatif prend note des mesures qui ont été prises pour transférer les véhicules entre missions en vue de faire face aux nouveaux besoins mais reste d'avis qu'il faudrait effectuer un examen approfondi des dotations en véhicules des missions de maintien de la paix. (par. 110)

Le Comité est bien conscient que l'évolution des situations opérationnelles peut donner lieu à des dépenses supplémentaires au titre des voyages, dans certains cas, mais il est néanmoins préoccupé par l'ampleur du dépassement signalé sur ce poste pour l'exercice 2010/11. Il souligne qu'il importe de veiller à ce que les ressources demandées pour les voyages soient budgétisées correctement et de faire de son mieux pour que les dépenses correspondantes ne

sel provoquent des pannes qu'une usure normale seule ne saurait expliquer.

Les dotations en véhicules du Bureau d'appui demeurent dans les limites des ratios fixés par le Département de l'appui aux missions.

L'UNSOA poursuit tous les ans l'examen de ses dotations et respecte les ratios fixés par le Département de l'appui aux missions. De fait, les tableaux 9 et 10 du rapport du Comité consultatif (A/66/718) montrent que le Bureau possédait moins de véhicules et d'ordinateurs que ne le voudrait une application rigoureuse des ratios maximum.

Le Bureau d'appui a de tout temps dépêché du personnel chargé du contrôle des mouvements aux pays fournisseurs de contingents afin de planifier et d'exécuter le déploiement du matériel appartenant aux contingents et la relève de ces derniers, en plus de ses missions préalables au déploiement. En 2011/12, une équipe composée de deux agents de la Section du contrôle des mouvements a effectué 21 visites dans les pays fournisseurs de contingents, soit un total de 149 jours (298 jours pour deux agents) de service passés en déplacement. Cette initiative a été couronnée de succès et devrait être reconduite lors du prochain exercice.

Il a été fait suite à cette demande dans le budget 2013/14.

L'UNSOA poursuit tous les ans l'examen de sa dotation et respecte les ratios fixés par le Département de l'appui aux missions. De fait, le tableau 10 du rapport du Comité consultatif (A/66/718) montre que le Bureau possédait moins de véhicules que ne le voudrait une application rigoureuse des ratios maximum.

L'UNSOA souscrit à cette recommandation et confirme que les sections, les services et le Directeur gèrent activement le budget des voyages. En 2011/12, des membres du personnel ont toutefois dû effectuer des voyages supplémentaires qui ont permis d'aider l'AMISOM et les pays fournisseurs de contingents à mettre en place la stratégie militaire et le concept d'opérations d'appui révisés, et à planifier et exécuter le déploiement des troupes supplémentaires dans les

dépassement pas les limites des crédits approuvés. (par. 137)

Le Comité note que les prévisions de dépenses afférentes aux voyages ont diminué mais il estime que les besoins exprimés dans ce domaine doivent continuer de faire l'objet d'un examen rigoureux. Tout en reconnaissant que les voyages sont nécessaires pour assurer le bon accomplissement des mandats, il s'inquiète des perturbations qu'ils causent dans le travail quotidien du personnel et des répercussions que de longues absences hors des lieux d'affectation peuvent avoir sur l'exécution des programmes (voir également A/66/739, par. 3 et 26). Le Comité estime de ce fait qu'il convient d'utiliser au maximum les nouvelles avancées des technologies de l'information et des communications et d'autres méthodes de représentation afin de réduire le nombre de voyages nécessaires. Le nombre des voyages liés à la formation a également été évoqué comme un autre sujet de préoccupation important. (par. 138)

nouveaux sites, comme suite à l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2036 (2012), y compris les visites, les inspections et la formation avant déploiement.

L'UNSOA confirme que les sections, les services et le Directeur gèrent activement le budget des voyages et que les technologies de l'information et des communications sont utilisées dans toute la mesure possible pour limiter les déplacements. Il convient toutefois de noter que le Bureau d'appui aide six pays fournissant actuellement des contingents ou du personnel de police, ou susceptibles d'en fournir à l'avenir, qui ont besoin d'une importante aide sur place. En outre, étant au service d'une organisation régionale dont les opérations font intervenir de nombreux partenaires internationaux, les voyages seront toujours une composante essentielle de ses activités de planification et d'exécution.

#### Financement de la Mission de l'Union africaine en Somalie (A/66/718/Add.19)

Le Comité consultatif continue de souligner l'importance des conclusions du Comité des commissaires aux comptes et réaffirme qu'il est nécessaire de donner effet aux recommandations pertinentes dans les délais prescrits par le Secrétaire général (par. 3).

L'UNSOA continue d'appliquer les recommandations du Comité des commissaires aux comptes. Au 31 décembre 2012, il n'avait toujours pas été donné suite à 12 recommandations formulées au cours d'exercices antérieurs. Le Bureau en a appliqué 7 et présenté au Comité un complément d'information, qui est en cours d'examen. Le Bureau compte que les recommandations seront rapidement classées. Les 5 restantes ont largement trait à l'inventaire des biens non durables et aux retards accusés dans l'acheminement des biens, qui sont surveillés de près à divers niveaux par l'administration de l'UNSOA et auxquels l'on remédie progressivement par des mesures correctives. Le Comité a formulé, en décembre 2012, 9 recommandations supplémentaires pour l'exercice 2011/12, dont 7 sont appliquées en toute diligence et dont 2 n'ont pas encore été acceptées.

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Le Comité consultatif compte que le remboursement du matériel appartenant aux contingents sera effectué sans tarder (par. 16).

Le Comité consultatif note, à la lecture du paragraphe 36 du rapport de présentation du budget, que le Directeur de l'UNSOA est membre du Comité directeur du Centre de services régional d'Entebbe, et il ne doute pas que l'UNSOA se servira de ce mécanisme pour étudier d'autres moyens de renforcer la coopération entre la mission et le Centre (par. 18).

Le Comité consultatif regrette que les informations relatives au calcul du coefficient délais de déploiement et aux niveaux actuels de déploiement des effectifs n'aient pas été fournies dans le rapport de présentation du budget ni dans les renseignements complémentaires, et prie le Secrétaire général de veiller à ce qu'à l'avenir, les documents budgétaires contiennent des informations détaillées en la matière (par. 24).

Au vu de la réduction des effectifs de la Base d'appui de Mombasa et de la présence accrue à Mogadiscio, le Comité consultatif recommande à l'UNSOA d'examiner les fonctions actuellement exercées à la Base d'appui afin d'établir si d'autres fonctions pourraient être transférées de Mombasa. Il serait souhaitable de tenir compte des résultats de cet examen dans le projet de budget de l'UNSOA pour l'exercice 2013/14 (par. 59).

Le Bureau collabore avec le Siège de l'ONU pour gérer le remboursement du matériel appartenant aux contingents, dans le respect des procédures et des directives établies. Les derniers remboursements ont été effectués en décembre 2012, compte tenu des fonds disponibles.

L'UNSOA est un membre actif du Comité directeur. En 2013/14, 8 postes seront transférés au Centre.

Les coefficients délais de recrutement appliqués au personnel et les coefficients délais de déploiement appliqués aux agents en tenue ont été ajustés sur la base de l'analyse des tendances en matière de recrutement, des modifications dans les tableaux d'effectifs, des plans de déploiement de l'UNSOA et des augmentations prescrites dans le nombre d'hommes effectif. Le Bureau poursuivra cette approche et fournira suffisamment de précisions sur la méthode suivie dans son projet de budget. À la suite de la requête formulée par le Comité, des explications plus détaillées relatives aux crédits demandés au titre des coefficients délais de recrutement ou délais de déploiement ont intégrées dans le présent rapport.

L'UNSOA a examiné ses opérations et adapté en 2012/13 sa structure autour d'un siège à Nairobi axé sur la politique, la gestion financière, la planification stratégique, les fonctions administratives et les services d'appui transnationaux; et en Somalie sur la gestion de l'exécution des activités, notamment au niveau tactique : le dispositif de la mission changera avec le déploiement d'un plus grand nombre de membres du personnel civil à tous les niveaux. Les opérations en Somalie seront renforcées grâce à un accroissement des effectifs et des fonctions et à un réalignement des filières suivies pour rendre compte, en mettant l'accent sur un acheminement efficace sur le théâtre. La base d'appui de Mombasa continuera d'assurer des capacités logistiques à l'arrière, de fournir des services de réception et d'inspection des biens et des fournitures qui ne sont pas acheminés vers Mogadiscio, ainsi que de formation, de télécommunication et d'informatique; et l'UNSOA transférera une partie des fonctions et du personnel au Centre de services régional d'Entebbe.

Le Comité consultatif a bon espoir que l'appui apporté à l'AMISOM permettra de faire le meilleur usage des structures d'hébergement et de loisirs (par. 60).

Le Comité consultatif encourage la mission à restreindre ses dépenses pour frais de voyage à celles qui sont strictement essentielles pour s'acquitter des tâches qui relèvent de son mandat (par. 64).

Le Comité consultatif s'inquiète de l'ampleur des travaux de construction que doit réaliser l'UNSOA, et il espère que le Bureau supervisera de près tous les projets de construction pour garantir la tenue des délais et une livraison aussi rapide que possible. Le Comité estime également que le Siège doit appuyer et surveiller plus directement les travaux pour garantir une planification et une exécution efficaces des projets de construction majeurs des opérations de maintien de la paix (par. 69).

Le Comité consultatif prend note des mesures prises à ce jour par l'UNSOA pour donner suite aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes et ne doute pas que les autres recommandations seront appliquées sans tarder (par. 70).

Mombasa disposera de moins de personnel mais aucune réduction des effectifs n'est envisagée, au vu de la nécessité d'appuyer le secteur 2, par l'intermédiaire de la route du Kenya, et de maintenir les capacités dans un milieu à faible risque comme solution de repli, au cas où des changements soudains survenaient dans les conditions en cours en Somalie.

Le budget comprend le financement des structures d'hébergement au moyen du cadre de budgétisation axé sur les résultats. Les ressources ne comprennent néanmoins pas les activités de loisirs de l'AMISOM, qui ne font actuellement pas partie de l'appui logistique.

L'UNSOA confirme que les frais de voyage sont gérés activement par les sections, les services et le Directeur; et qu'il recourt dans toute la mesure possible à l'informatique et aux communications pour restreindre les déplacements. Il convient cependant de noter que le Bureau appuie 6 pays qui fournissent actuellement des contingents ou du personnel de police ou comptent le faire à l'avenir et ont besoin d'un appui considérable sur le terrain. Il faut ajouter à cela que l'UNSOA appuie une organisation régionale constituée d'opérations influencées par un grand nombre de partenaires internationaux, d'où il ressort que les frais de voyage seront toujours une composante clef des opérations de planification et d'exécution.

L'UNSOA collabore étroitement avec la Division de soutien logistique du Département de l'appui aux missions pour établir des documents budgétaires et reçoit des directives du Siège ainsi que du Pôle Services centralisés en matière de développement de projets. Il prévoit de mieux coordonner, gérer et surveiller tous les projets de construction au cours de l'exercice budgétaire.

L'UNSOA continue d'appliquer les recommandations du Comité des commissaires aux comptes. Au 31 décembre 2012, il n'avait toujours pas été donné suite à 12 recommandations formulées au cours d'exercices antérieurs. Le Bureau en a appliqué 7 et présenté au Comité un complément d'information, qui est en cours d'examen. Le Bureau compte que les recommandations seront rapidement classées. Les 5 restantes ont largement trait à l'inventaire des biens non durables et aux retards accusés dans

<p>Le Comité consultatif fait siennes les recommandations du Comité des commissaires aux comptes sur ces points [achats] et demande qu'elles soient appliquées sans tarder (par. 73).</p>	<p>l'acheminement des biens, qui sont surveillés de près à divers niveaux par l'administration de l'UNSOA et auxquels l'on remédie progressivement par des mesures correctives. Le Comité a formulé, en décembre 2012, 9 recommandations supplémentaires pour l'exercice 2011/12, dont 7 sont appliquées en toute diligence et dont 2 n'ont pas encore été acceptées.</p> <p>Le Bureau continue d'appliquer les recommandations du Comité des commissaires aux comptes.</p>
<p>Le Comité consultatif fait siennes les recommandations du Comité des commissaires aux comptes sur ces points et invite aussi l'UNSOA à contrôler strictement ses stocks de biens durables et à réaliser de nouvelles réductions partout où c'est possible (par. 74).</p>	<p>L'UNSOA continue d'examiner de près ses inventaires pour les mettre en conformité avec les directives du Département de l'appui aux missions relatives au parc de stockage. La méthode suivie comprend une analyse de routine des stocks pour recenser le matériel à faire sortir du bilan et répertorier les actifs excédentaires. Dans le même temps, l'UNSOA doit se rappeler que l'AMISOM, son principal client, continue d'étendre ses opérations. L'utilisation des stocks devrait considérablement s'améliorer au fur et à mesure que les projets prévus seront exécutés.</p>
<p>Sur ce point, le Comité consultatif ne doute pas que le Comité des commissaires aux comptes examinera attentivement ces dépenses [transports aériens] lors de ses audits futurs pour déterminer les raisons de ces augmentations et éviter qu'elles se reproduisent à l'avenir (par. 75)</p>	<p>L'UNSOA continue de mettre l'accent sur la gestion des dépenses relatives aux services aériens en vue d'en réduire le coût global pour la mission et, en définitive, pour les États Membres. Les frais de déplacement par passager ont été systématiquement réduits depuis la mise en place de l'UNSOA, qui ne ménage aucun effort pour que cette tendance se poursuive. En 2011/12, par exemple, le Bureau avait sous-utilisé de 7,5 % les crédits ouverts au titre des services aériens.</p>

### C. Comité des commissaires aux comptes

[A/66/5 (Vol. II, chap. II)]

<p>Le Comité recommande que l'Administration demande aux missions de respecter strictement les instructions du Contrôleur qui leur imposent d'obtenir une autorisation de transfert budgétaire avant d'engager des dépenses (par. 48).</p>	<p>L'UNSOA a systématiquement respecté les instructions du Contrôleur depuis l'adoption de cette recommandation, que le Comité a classée.</p>
--	---

Le Comité recommande également que l'Administration renforce le suivi et l'examen des transferts budgétaires et s'assure qu'ils sont pleinement justifiés au moment où ils sont demandés et avant que les dépenses soient engagées (par. 49).

Le Comité recommande que le Département de l'appui aux missions demande aux missions de conduire périodiquement des inventaires physiques de leurs biens non durables et d'en élargir la couverture de manière à garantir l'exactitude des données enregistrées dans le système Galileo (par. 73).

Le Comité recommande, et l'Administration a accepté, que le Département de l'appui aux missions demande aux missions et à la BSLB de s'en tenir strictement à sa directive en utilisant autant que possible les stocks stratégiques pour déploiement rapide (par. 104).

Le Comité recommande à l'Administration de renforcer systématiquement les mécanismes de contrôle des marchés fractionnés, des dossiers présentés a posteriori et des contrats attribués selon la procédure d'urgence, et de veiller à ce qu'ils soient conformes au Manuel des achats. (par. 114).

Le Comité recommande également que le Département de l'appui aux missions veille à ce que l'UNSOA agisse conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués en matière d'achats, dans le respect du Manuel des achats

L'UNSOA a systématiquement respecté les instructions du Contrôleur depuis l'adoption de la recommandation. Les demandes de redéploiement sont constamment examinées au Siège. Le Comité a classé cette recommandation.

L'UNSOA a procédé au 30 juin 2012 à un inventaire physique des biens non durables pour veiller à l'exactitude des données enregistrées dans le système Galileo et a atteint un taux de vérification physique de 99 %. Il recourt également à un instrument de suivi établi par le Département de l'appui aux missions pour surveiller les résultats 2 fois par mois. Un mécanisme de pratiques optimales a également été mis en place, pour assurer une vérification physique à 100 % des biens non durables dès l'arrivée du matériel; et procéder à un inventaire physique dans les entrepôts au moins une fois au cours de l'exercice budgétaire.

L'UNSOA a entamé l'examen de l'inventaire des stocks stratégiques pour déploiement rapide pour s'assurer de la disponibilité des moyens nécessaires, et s'est engagé à utiliser ces stocks stratégiques si cela est avantageux sur le plan économique, l'objectif étant de réduire le coût global de l'achat de ces articles.

L'UNSOA a mis en place des mécanismes pour remédier aux faiblesses antérieures et éviter la présentation de dossiers a posteriori, tels que des réunions constantes de coordination avec les unités à comptabilité autonome et la mise en œuvre d'un instrument de suivi par la Section de la gestion des contrats pour surveiller la durée des contrats et la procédure d'achats. Lorsque des dossiers sont présentés a posteriori, l'UNSOA veille au strict respect de la procédure, telle qu'énoncée dans la délégation des pouvoirs en matière d'achats de la mission et dans le Manuel des achats. L'UNSOA lance également des initiatives de renforcement des capacités et organise des programmes de sensibilisation aux questions de dossiers présentés a posteriori, aux marchés fractionnés ou aux circonstances dans lesquelles les exigences peuvent être acceptables, conformément au Manuel des achats et aux Règlement financier et règles de gestion financière.

L'UNSOA travaille en étroite collaboration avec le Département de l'appui aux missions et la Division des achats du Département de la gestion et respecte pleinement la délégation des pouvoirs en matière



---

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

---

et des Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU (par. 115).

Compte tenu du caractère récurrent des dysfonctionnements constatés dans la dotation en véhicules, le Comité recommande au Département de l'appui aux missions d'effectuer un examen approfondi des dotations en véhicules des missions, afin de déterminer les économies qui pourraient être réalisées dans ce domaine (par. 216).

d'achat, conformément au Manuel des achats et aux Règlement financier et règles de gestion financière.

Étant donné que l'UNSOA se trouve dans un lieu d'affectation famille autorisée, les administrateurs de la Mission encouragent le personnel recruté sur le plan international à utiliser la prestation à laquelle ils ont droit, pour s'acheter des voitures individuelles.

---

## Annexe I

### Définitions

#### A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport).

- **Création d'un poste** : Proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes.
- **Réaffectation d'un poste** : Proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir un changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe.
- **Transfert d'un poste** : Proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau.
- **Reclassement ou déclassement d'un poste** : Proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées.
- **Suppression d'un poste** : Proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la mission.
- **Transformation d'un poste** : Trois cas de figure sont possibles :
  - Transformation d'un emploi de temporaire en poste : il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu;
  - Transformation d'un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale;
  - Transformation d'un poste de fonctionnaire international en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer en poste d'agent recruté sur le plan national un poste d'agent recruté sur le plan international approuvé.

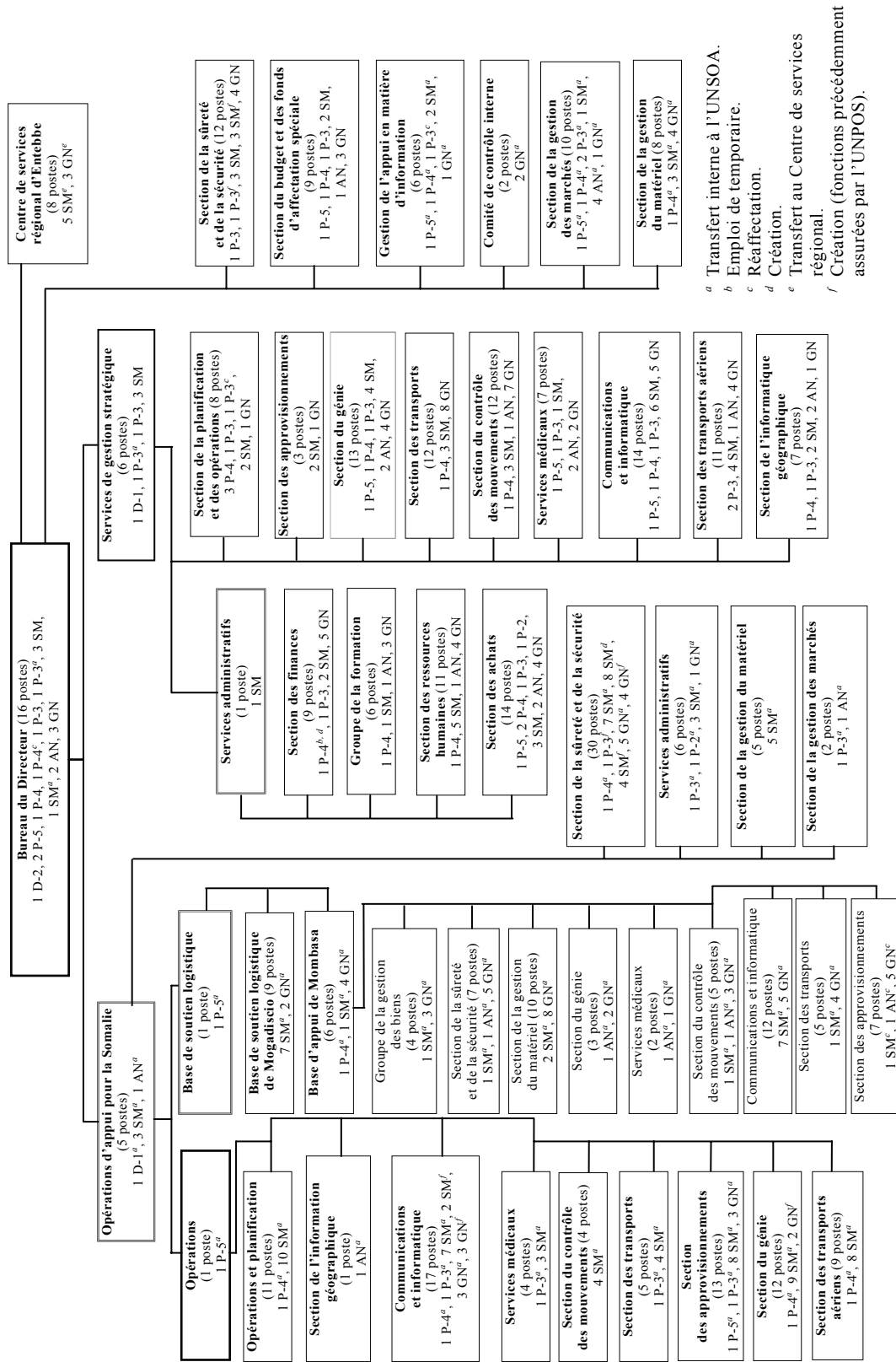
## B. Terminologie se rapportant à l'analyse des variations

On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat.
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation.
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation.
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion destinées à permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits, sans incidence sur les produits), ou liées à des problèmes apparus au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits, ou retards dans le recrutement).

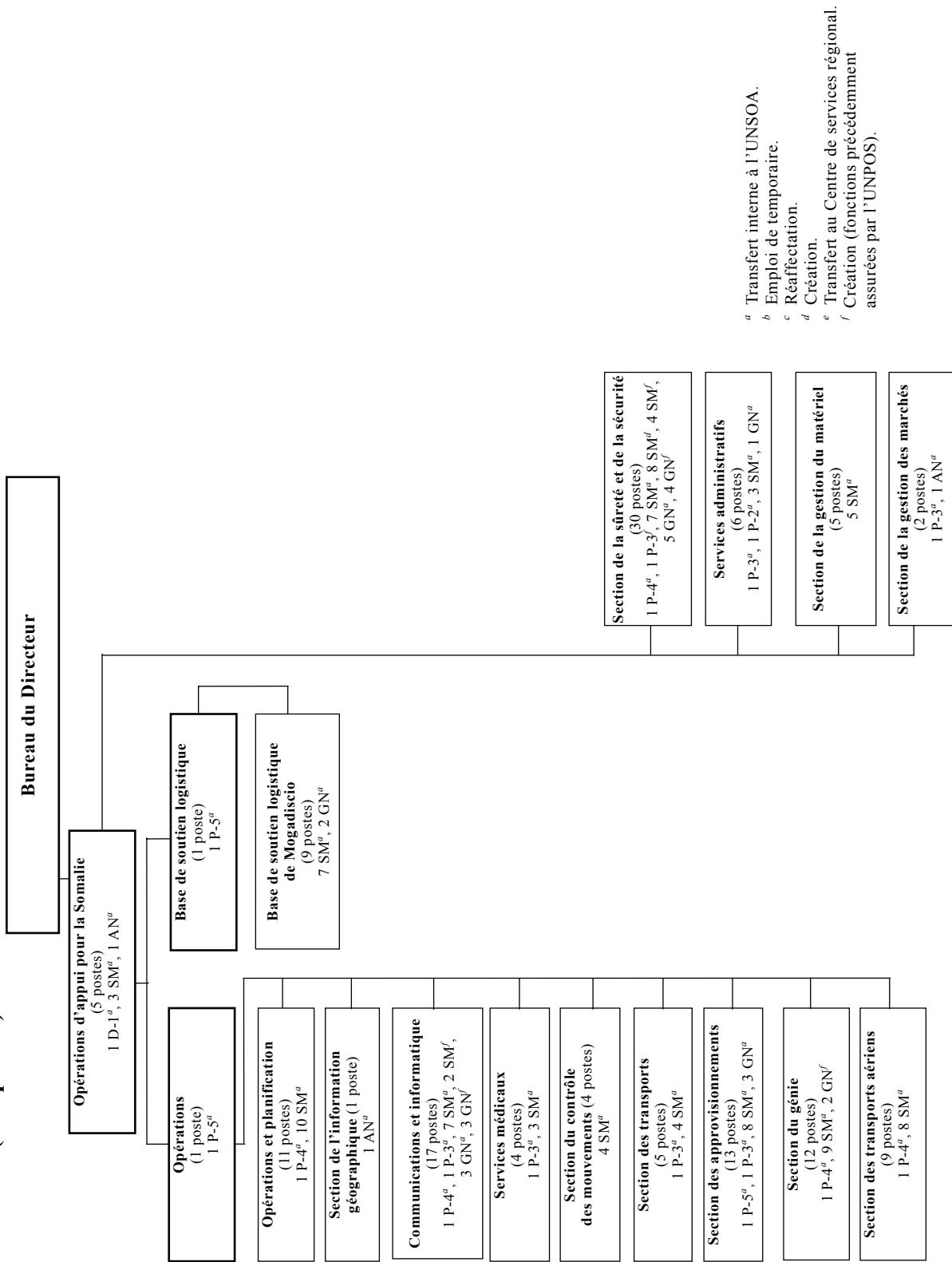
## Organigrammes

## A. Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (401 postes)

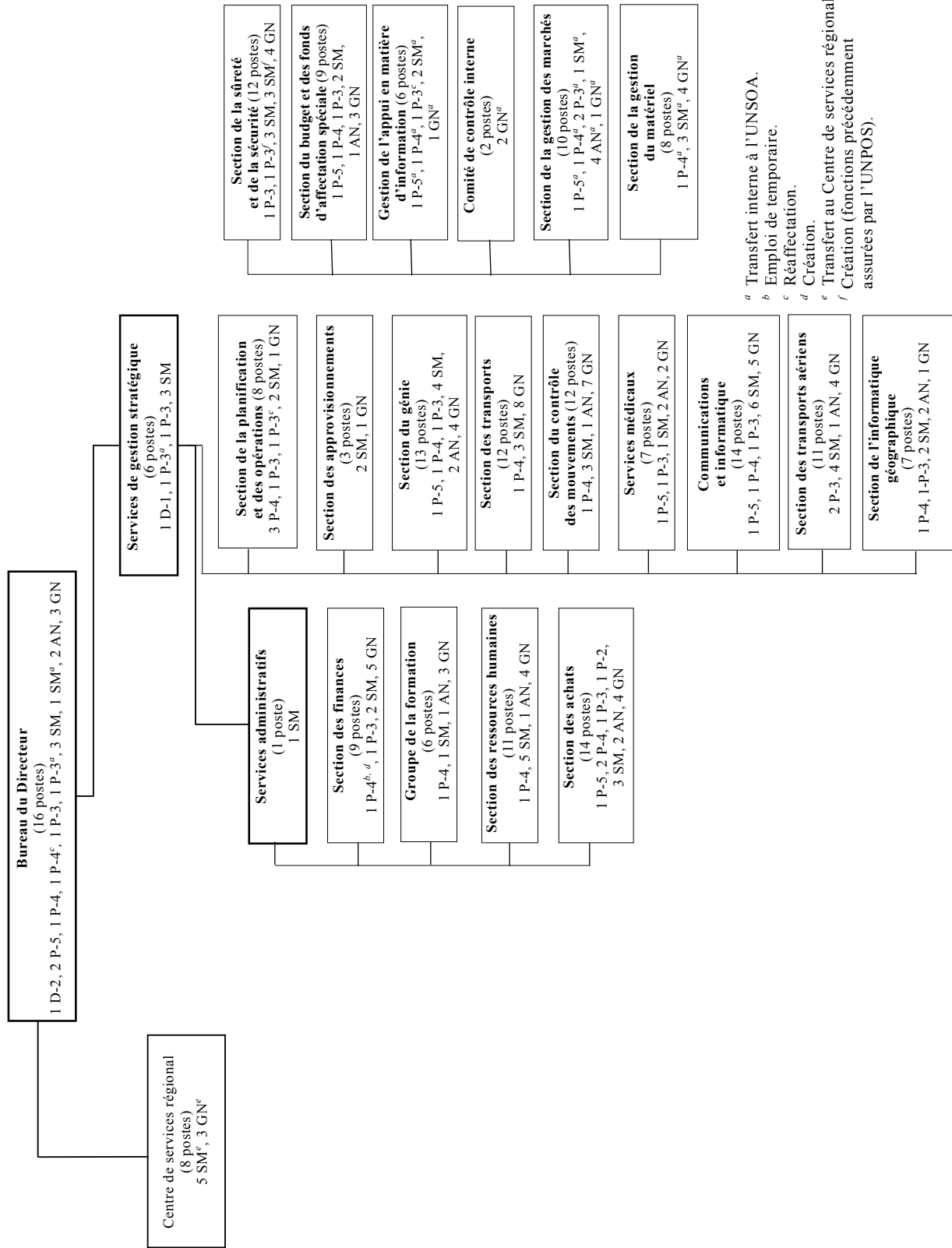


*Abréviations* : SM : agent du Service mobile; GN : agent des services généraux recruté sur le plan national; AN : administrateur recruté sur le plan national.

## B. Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie à Mogadiscio (135 postes)



### C. Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie à Nairobi et au Centre d'appui régional d'Entebbe (205 postes)



<sup>a</sup> Transfert interne à l'UNSOA.

<sup>b</sup> Emploi de temporaire.

<sup>c</sup> Réaffectation.

<sup>d</sup> Création.

<sup>e</sup> Transfert au Centre de services régional.

<sup>f</sup> Création (fonctions précédemment assurées par l'UNPOS).

**D. Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie à Mombasa (61 postes)**

